

F E D E C H O S E S

-----Pour le fédéralisme-----



Fédéchoses - *F129*

Pour la paix, la justice



et la démocratie mondiale

Une Europe unie



dans un monde uni

2005 - 32^{ème}. année - 2[°] semestre

N° 129 - 130

Numéro double !

Nous prions nos lecteurs de nous excuser pour le retard inhabituel (ces 20 dernières années) avec lequel paraît ce numéro.

Les modifications en ce qui concerne les modalités d'inscription à la *Commission paritaire des papiers de presse*, les avantages en peau de chagrin de cette formalité, les coûts supérieurs de routage imposés par la *Poste*... sont peu compatibles avec les possibilités d'une revue comme la notre.

Ces évolutions nous ont imposé une pose de réflexion sur les conditions de la pérennité (pour ne pas écrire du « développement durable ») de *Fédéchoses*, nécessaire au dialogue entre les fédéralistes de « l'espace francophone » (autonomisme, fédéralisme interne, européen ou mondial, plus que « fédéralisme intégral »).

En parallèle les exigences de la campagne référendaire pour un « Oui critique » (à l'exclusion de l'un des membres du Comité de rédaction, favorable au « Non de gauche ») ont également dû être traitées en priorité ces derniers mois. Campagne, mais aussi sortie de campagne, comme avec l'*Université d'automne des fédéralistes de Rhône-Alpes - UAF 2005*, organisée pour exploiter les convergences apparues entre les fédéralistes, d'autres militants du « Oui » et ceux du « Non de gauche » soucieux de sortir de la crise de l'Union européenne par un processus de nature constituante, ou, au niveau international la 1^{ère}. *Convention des citoyens européens* de Gênes. Nous revenons sur ces deux initiatives fortes dans nos colonnes.

Fédéchoses va reprendre sa parution trimestrielle dès notre numéro 131 à la fin mars. La pagination restera inchangée pour des raisons de coût, d'autant que nous devrons expédier la revue sous enveloppe, n'ayant pas trouvé de service de routage compatible avec nos exigences financières. Le tirage sera réduit de l'ordre de 25 % ce qui affectera en priorité la diffusion à l'étranger, où, dans l'immédiat, *Fédéchoses* ne sera plus distribué, sauf exceptions, qu'en version électronique.

Presse fédéraliste étudie, par ailleurs, la mise en place d'un site internet, la diffusion d'un web-magazine et reprendra au 1^{er} semestre 2006 la publication régulière des *Cahiers* de la collection « *Le fédéralisme dans l'histoire de la pensée* » avec deux nouveaux numéros sur « *Jean Monnet* » et sur « *Le fédéralisme africain* ».

En vous souhaitant bonne lecture, il est évident que nous comptons plus que jamais, sur le soutien de nos lecteurs à travers vos abonnements.

Fédéchoses

Débat fédéraliste sur le Traité constitutionnel européen après les référendums français et hollandais.
La relance du processus constituant et la *CONVENTION DE GENES DES CITOYENS EUROPEENS*.

Nouvelles et avenir de l'*Intergroupe fédéraliste du Parlement européen*.

Le Président du Sénégal pour des ETATS-UNIS D'AFRIQUE. (Colloque U.E.F. / WFM).

Einstein et le fédéralisme ; hier et aujourd'hui.

Fédéchoses - Pour le fédéralisme pour le débat entre les fédéralistes en France, en Europe et dans le monde

Fédéchoses, revue créée au début des années 70, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste.

- Toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans Fédéchoses, sans pour autant que la revue ne soit l'expression d'aucune d'entre elles ;
- pour être un véhicule de débat permanent, Fédéchoses, ne peut non plus être inféodé à aucune d'entre elles. Cette stricte ligne d'autonomie éditoriale de la revue a été clairement acceptée depuis plus de trente ans et perdurera ;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de Fédéchoses sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par Fédéchoses, alors évidemment avec l'accord de ses rédacteurs ;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de Fédéchoses se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années *The Federalist Debate*, revue publiée sous le patronage commun de l'U.E.F., de la JEF et du WFM-MFM international. Les textes non publiés ne sont retournés que sur demande ;
- Fédéchoses, se sent libre de publier à sa guise les positions publiques (communiqués de presse, motions ou résolutions des organes statutaires) des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues fédéralistes avec mention de la source et sous guise de réciprocité militante.

Fédéchoses, est fidèle au mot d'ordre de l'U.E.F. lors de son Congrès de Montreux de 1947 « Unir l'Europe pour unir le monde » et en cela au fédéralisme de la Résistance et est opposé à toute participation électorale des fédéralistes en tant que tels à des élections politiques quelle qu'elles soient.

FEDECHOSSES Pour le fédéralisme <i>Presse fédéraliste</i> 18 Avenue Félix Faure - 69007 Lyon Tél. / fax 04.78.72.09.70 - Email jfbb_fr@yahoo.fr <u>Directeur de la publication :</u> Jean-Luc Prevel <u>Comité de rédaction :</u> J.-F. Billion - B. Boissière - R. Calba - D. Colmont - L. Levi - M. Morin <i>Jivaro Imprimerie</i> 9-13 rue d'Alsace - 69100 Villeurbanne Commission paritaire 56256	ABONNEMENT Nom Prénom Adresse Normal € 10 Militant € 20 Soutien € 100 Chèque à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE 18 Avenue Félix Faure - 69007 Lyon C.C.P. 2490 82 P LYON
---	---

SOMMAIRE		
Nouvelles et avenir de l'Inter groupe fédéraliste du Parlement européen - Bruno BOISSIERE	P.	3
Invitation de Mercedes BRESSO à la Convention des citoyens européens de Gênes.	P.	4
Le Manifeste européen de la Convention de Gênes.	P.	5
La tentation du gauchisme européen - Guido MONTANI	P.	6
Quand Emmanuelli rimait avec Oui ! - Valéry-Xavier LENTZ	P.	7
Après le veredict - Après le verdict - Robert LAFONT	P.	7
Constitution européenne : score provisoire 13 à 2 ! - Alain MALEGARIE	P.	9
Quelle est la situation du Traité constitutionnel européen à ce jour ? - Jean-Pierre GOUZY	P.	11
Contribution au débat des fédéralistes après le 29 mai - Alain REGUILLON	P.	12
Lettre ouverte de Bruno BOISSIERE aux militants fédéralistes (après 10 ans au Secrétariat de l'U.E.F.)	P.	13
L'Université d'automne des fédéralistes de Rhône-Alpes (UAF 2005). Sur la Conférence de Philippe VAL	P.	15
Le Président du Sénégal en faveur des Etats-Unis d'Afrique. (Colloque U.E.F. / WFM).	P.	17
Le Parlement européen et la démocratisation des Nations unies - Lucio LEVI	P.	17
A propos de la réunion de l'OMC. L'avenir est aux régions du monde - Jacques TENIER	P.	19
De l'union monétaire à l'union économique - Davio VELO	P.	20
L'Union européenne doit taxer le kérosène - Richard LAMING	P.	21
L'Union européenne et la politique américaine de diffusion de la démocratie - Sergio PISTONE	P.	22
Einstein et le fédéralisme, hier et aujourd'hui - William PACE	P.	25
Ils ne savaient pas où ils allaient... - Joseph MONTCHAMP	P.	26
A propos de joueurs de flûte... - Michel MORIN	P.	27

Nouvelles et avenir de l'Intergroupe fédéraliste pour la Constitution européenne du Parlement européen.

Voici quelques brèves nouvelles de l'**Intergroupe fédéraliste pour la Constitution européenne du Parlement européen**, dont j'ai l'honneur d'être le Secrétaire *ad personam*, vu sous l'angle de la participation (active ou passive) des Députés européens élus en France.

De toute évidence, la participation physique aux réunions plénières de l'Intergroupe à Strasbourg est le critère le plus pertinent pour juger de l'engagement personnel des députés pour faire progresser l'Union européenne dans la direction fédéraliste.

Depuis sa réunion constitutive au lendemain des élections européennes de juin 2004, l'Intergroupe fédéraliste s'est, à ce jour, **réuni 9 fois** sur une base mensuelle avec quelques exceptions indépendantes de la volonté de l'Intergroupe.

Comme le montre le tableau des **présences en pièce jointe, 21 députés français** (sur 78, soit 27%) ont participé **au moins une fois** à une réunion plénière de l'Intergroupe.

Voici le **TOP 5** des députés :

- 1. Gérard ONESTA (Verts, Sud-Ouest), Vice-Président du P.E., présent 9 fois sur 9 ...** et membre de l'*U.E.F. France* !
- 2. Thierry CORNILLET (ALDE/UDF, Sud-Est), présent 5 fois sur 9**
- 3. Jean-Marie BEAUPUY (ALDE/UDF, Est), présent 4 fois sur 9**
Nathalie GRIESBECK (ALDE/UDF, Est), présente 4 fois sur 9
Philippe MORILLON (ALDE/UDF, Ouest), présent 4 fois sur 9

Viennent ensuite Bernard LEHIDEUX (ALDE/UDF, Ile de France), présent 3 fois sur 9, puis Jean-Luc BENNAHMIA (Verts, Sud-Est), Jean-Marie CAVADA (ALDE/UDF, Sud-Ouest), Marie-Hélène DESCAMPS (PPE/UMP, Massif Central-Centre), Janelly FOURTOU (ALDE/UDF, Massif Central-Centre), Claire GIBAUT (ALDE/UDF, Sud-Est) et Yannick VAUGRENARD (PSE/PS, Ouest), présents 2 fois.

Tous ces **12 députés** peuvent être considérés comme des **membres actifs** de l'Intergroupe même si Jean-Marie Cavada et Yannick Vaugrenard ne se sont pas (encore) inscrits officiellement à l'Intergroupe.

(La présence de 9 autres Députés à une seule réunion n'est pas - encore? - très significative)

En ce qui concerne la simple déclaration d'**adhésion** à l'Intergroupe fédéraliste, on peut aujourd'hui compter **23 Députés français** (sur 78, soit 29%), dont :

- 1. Verts : 6 Députés sur 6** (soit 100%)
- 2. ALDE/UDF : 8 Députés sur 11** (soit 73%)
- 3. PPE/UMP : 4 Députés sur 16** (soit 25%)
- 4. PSE/PS : 5 Députés sur 31** (soit 16%)

Ces informations devraient être utiles dans les semaines et mois à venir car il est clair que le "plan de sortie de la crise" décidé par

les fédéralistes de l'*U.E.F.* réunis à Bruxelles les 18-19 juin dernier (en présence de plusieurs hauts responsables des Jeunes européens fédéralistes) s'appuie à la fois :

- 1 sur une reprise en main du processus constitutionnel par les Parlements (nationaux & P.E., avec éventuellement des observateurs du Comité des Régions) d'où la proposition d'**Assises** ou de **Congrès (inter-)parlementaire(s)**;
- 2 sur la tenue de **Conventions** ou de **Forums des Citoyens européens** et de la Société civile organisée.

Cette double proposition trouve jour après jour un écho convergent auprès des responsables politiques et des *think tanks* réfléchissant à une issue positive du processus constitutionnel qui reste ouvert, vu que le référendum au Luxembourg ne lui a pas donné le coup de grâce final...

Il est aussi évident qu'il devra y avoir au moins des "passerelles" formelles entre l'enceinte "Conférence/Congrès/Assises" des parlements d'Europe et les assemblées "Conventions/Forums" des Citoyens européens pour garantir que le paquet global de propositions de sortie de la crise actuelle que les parlements se proposeront d'élaborer pourra bénéficier du soutien populaire nécessaire et "réconcilier" le projet constitutionnel européen avec les citoyens.

Dans cette perspective de court et moyen termes, les fédéralistes aux niveaux européen, national et régional devront -tout en tenant compte de leur capacité (certes toute relative, en France en particulier) s'impliquer et contribuer à une issue positive en étroite liaison avec les Députés européens et les parlementaires nationaux.

Plus modestement peut-être, les statistiques ci-dessus sur l'engagement fédéraliste des Députés européens de France leur fourniront des interlocuteurs et alliés possibles pour les activités publiques qu'ils organiseront dans les prochains mois. Cela devrait aussi leur indiquer -par défaut- ceux sur lesquels la pression des fédéralistes devrait encore se porter, en oubliant bien sûr les irréductibles nationalistes et anti-européens d'extrême droite et de gauche extrême (FN, MPF, PCF, etc.).

La première des opérations sera bien évidemment de **promouvoir auprès des Députés européens, Députés à l'Assemblée nationale et Sénateurs français, et du gouvernement français les demandes de l'U.E.F. ayant fait l'objet de la déclaration du 19 juillet et publiée en page 3 de notre dernier numéro.**

Bruno BOISSIERE

Secrétaire de l'Intergroupe fédéraliste pour la Constitution européenne du Parlement européen.

Invitation de Mercedes BRESSO, à la Convention de Gênes.

Présidente de l'U.E.F.,

Présidente du Piémont et membre du Comité des Régions de l'Union européenne.

Chers amis,

Suite aux coups d'arrêt portés par les Français et les Hollandais au processus de ratification de la Constitution européenne, il est fondamental que la société civile et ceux qui souhaitent une constitution européenne véritable prennent le *leadership* afin de créer l'Europe de l'avenir. Nous devons retourner à nos racines et nous adresser de nouveau au peuple. Dans cet esprit, l'U.E.F. et sa branche italienne le *Movimento federalista europeo* organisent la première d'une série de Conventions des citoyens européens, à Gênes, les 3 et 4 décembre prochains.

Afin d'examiner les défis cruciaux auxquels les Européens sont actuellement confrontés, la Convention, qui réunira des membres du Parlement européen et des Parlements nationaux, des représentants des partis politiques aussi bien que des organisations de la société civile et de simples citoyens continuant à se battre pour une Europe meilleure.

Parlons de l'Europe !

Nous examinerons ces différents thèmes dans trois groupes de travail :

- > comment l'Europe peut-elle affronter ses responsabilités dans le monde ;
- > un modèle économique et social pour la mondialisation et le développement durable ;
- > une citoyenneté active dans une démocratie de participation.

Lors de la Convention les citoyens et la société civile auront l'opportunité d'élaborer et d'adopter un *Manifeste européen* qui sera soumis au Conseil européen, au Parlement européen, à la Commission, aux Parlements nationaux et aux gouvernements (...)

Les organisations participantes pourront proposer des documents de travail, qui seront publiés sur le site internet de la Convention et remis à tous les participants.

Dans l'attente de vous accueillir à Gênes pour la Convention des citoyens européens (...)

La première *Convention des citoyens européens* appelle à la continuation du processus de ratification de la Constitution européenne.



Mercedes BRESSO et Guido MONTANI
(3^o et 4^o à partir de la droite) à la tribune.

Plus de 400 participants issus de l'Europe entière ont participé à la première *Convention des citoyens européens*, qui a eu lieu les 3 et 4 décembre à Gênes. Une cinquantaine d'organisations non-gouvernementales, de représentants des gouvernements nationaux, du Parlement

européen -parmi lesquels Andrew DUFF, co-rapporteur de sa Commission des Affaires constitutionnelles- et des autorités locales étaient présents.

“ Un retour à l'Europe des Etats-nations ne peut être une solution viable aux problèmes communs auxquels les Européens sont aujourd'hui confrontés ”.

Mercedes BRESSO, Présidente de l'*Union des fédéralistes européens (U.E.F.-Europe)*, a encouragé tous les acteurs de l'intégration européenne à continuer le processus de ratification de la Constitution européenne. *“ Puisque la majorité des Européens a déjà voté en faveur de la Constitution leurs volonté ne peut être ignorée ”.* C'est pour cette raison que la mobilisation des citoyens européens se poursuivra grâce à d'autres Conventions. La prochaine aura lieu à Vienne (Autriche) fin juin 2006. Jusqu'alors, la collecte de signatures, lancée à Gênes continuera, donnant aux citoyens l'opportunité de se faire entendre.

La Présidente de l'U.E.F. a clôturé la Convention en appelant les fédéralistes à continuer à se battre pour une Europe fédérale : *“ Une Europe fédérale donnera des réponses concrètes aux questions des citoyens européens. ”*

Le MANIFESTE EUROPEEN de la *Convention* des citoyens européens.

L'humanité est aujourd'hui face à un choix vital. Malgré la fin de la Guerre froide, les conflits et les guerres continuent à faucher de nombreuses vies humaines. La prolifération des armes nucléaires et de moyens de destruction de masse ne s'est pas arrêtée. Le terrorisme international est une réalité quotidienne. Les appels continuels à la solidarité internationale n'ont aucun effet sur la barrière entre les riches et les pauvres. La nature est gangrenée par une civilisation qui menace toute forme de vie sur la Terre si les problèmes du changement climatique, de l'épuisement des ressources non renouvelables, la pollution de l'eau, la déforestation et la disparition de la biodiversité se sont pas résolus. Qui gouverne la mondialisation ?

Les organisations internationales, à commencer par les Nations unies, qui dans le second après-guerre auraient du créer un ordre de paix et de coopération, manquent toujours de pouvoirs autonomes. Au contraire, elles sont de simples instruments aux mains des nations puissantes, grandes ou petites. Elles doivent être réformées de manière radicale. Jamais auparavant les mots d'Emmanuel Kant n'ont sonné plus justes : *"La violation des droits effectuée en un point de la terre est ressentie partout"*. Aucun peuple, aucune minorité, aucun être humain ne devrait souffrir de la volonté du plus fort. La liberté, l'égalité et la fraternité doivent devenir la base de l'union de tous les peuples et de tous les individus de la planète. Ainsi, les règles de la démocratie, devraient s'appliquer non seulement dans les Etats mais encore dans les rapports entre les Etats, en commençant par une réforme démocratique des Nations unies. Les gouvernements nationaux s'expriment déjà au sein de l'Assemblée générale de l'ONU. Les Citoyens du monde devraient également avoir une assemblée dans laquelle ils feraient entendre leurs voix.

L'Europe peut apporter une contribution spécifique pour l'avenir de l'humanité. Parmi les ruines et les décombres de l'ordre mondial ancien, l'on peut percevoir les germes d'un monde nouveau. La Communauté européenne, fondée dans l'après-guerre parmi les nations qui avaient répandu le sang à travers le continent européen et le monde, a réussi à amener la paix en Europe et à garantir le bien-être progressif à ses peuples, d'abord dans sa partie occidentale puis dans sa partie orientale, en diffusant la démocratie et le règne de la loi jusqu'aux frontières de l'Asie.

Toutefois, l'Union européenne est un projet inachevé. La démocratie, entravée par les frontières étroites des Etats nationaux, est en crise. Le populisme et la démagogie rencontrent un soutien croissant. Nous assistons à un retour du nationalisme sous diverses formes dans une Europe toujours sur dans l'incertitude entre l'unité et la division. Il est nécessaire de transformer l'Union en une communauté de nations démocratiques, c'est-à-dire en une Fédération européenne. Les citoyens européens demandent une constitution qui permette à l'Union de parler d'une seule voix dans le monde, plus particulièrement au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, avec un gouvernement responsable devant le Parlement européen. Ils demandent une constitution qui reconnaisse la paix comme une valeur fondamentale de l'Union, qui fasse avancer le progrès social et qui garantisse les droits fondamentaux des individus, y compris le droit à une citoyenneté basée sur la résidence. Nous demandons également l'instauration d'un service civil européen afin de renforcer l'identité des citoyens européens. Le rôle de l'Europe dans le monde devrait être de promouvoir un nouvel ordre mondial, basé sur la paix, la justice, la coopération avec les pays pauvres et le développement durable.

Les gouvernements ont la responsabilité démocratique d'achever le processus des ratifications nationales. Au cas où ils échoueraient d'ici à la fin de 2006, la *Convention des citoyens européens* demande dores et déjà au Parlement européen de relancer le processus constitutionnel sur une nouvelle base. Le Parlement européen devrait demander une nouvelle Convention, composée de représentants du Parlement européen et des parlements nationaux et mandatée pour rédiger une nouvelle constitution, et organiser lui-même des forums avec les citoyens européens et les membres des parlements nationaux. La nouvelle constitution devrait être soumise à un référendum européen consultatif à l'occasion des élections européennes de 2009 et entrer en vigueur dès son approbation par une double majorité des citoyens et des Etats de l'Union.

Un autre monde est possible. Une autre Europe est possible. La Convention des citoyens européens ne se dissoudra pas tant qu'elle n'aura pas atteint ses buts. En 2006, elle se réunira successivement à Vienne (Autriche) et à Paris.

Gênes, 3-4 décembre 2005

Quelques adresses utiles :

- **The Federalist debate (Turin) :**
[http : // www.federalist-debate.org](http://www.federalist-debate.org)
- **JEF Europe (Bruxelles) :**
[http : // www.jef-europe.net](http://www.jef-europe.net)
- **U.E.F. Europe (Bruxelles) : <http://www.federaleurope.org>**
- **World Federalist Movement - WFM/MFM (New York) :**
[http : // www.wfm.org](http://www.wfm.org)

La tentation du gauchisme européen.

Nous publions ci-dessous l'article de Guido Montani, président du *Movimento federalista europeo*, section italienne de l'*U.E.F.* et du *World Federalist Movement*, paru initialement dans la revue italienne *Rinascita della sinistra* début mai, à un moment où certains de nos amis, très engagés à nos côtés dans la campagne référendaire française pour un "oui critique" des fédéralistes, voulaient encore croire à une remontée réelle et définitive des intentions de vote en faveur de l'approbation du Traité constitutionnel. Le résultat a été bien différent, mais l'analyse de la tentation du "gauchisme européen", pour reprendre l'expression choisie par Guido, et des réponses politiques à lui apporter par l'ensemble des forces progressistes européennes et les fédéralistes reste la même.

C'est en France que se décidera l'avenir de la Constitution européenne. Si le "non" passe, il sera difficile de mener à son terme le processus des ratifications nationales du Traité constitutionnel. Toutefois, la tentation "gauchiste", qui passionne les Français et tient l'Europe en haleine, a peut-être atteint son apogée. Le front du "oui" se réorganise et les Français semblent commencer à percevoir que la vraie question en jeu n'est pas de savoir qui sera le prochain président français mais l'avenir de l'Europe.

La bataille décisive se jouera au sein de la gauche. Les *souverainistes* ont toujours existé. Le phénomène nouveau, c'est le *gauchisme européen* (en français. *Ndt*). Ceux qui contestent la Constitution au nom de plus d'Europe. Il s'agit d'une position insidieuse, parce qu'elle est apparemment progressiste. Il y a une part de raison dans cette protestation. L'Union européenne semble déséquilibrée en faveur d'un libéralisme sauvage, privilégiant la concurrence par rapport aux politiques de solidarité sociale. Toutefois, cette accusation se fonde sur une profonde incompréhension de la logique qui a dominé la construction européenne. Lorsqu'à Maastricht fut approuvé le projet d'Union monétaire, Jacques Delors, à l'époque président de la Commission, reconnaissant les limites d'une Union fondée sur la seule monnaie, proposa un plan d'investissements européen dans les grands moyens de communication qui aurait pu créer 15 millions d'emplois. Le plan ne fut jamais mis en œuvre car les gouvernements nationaux (y compris la France de Mitterrand) ne voulurent pas en autoriser le financement, qui aurait nécessité l'émission d'*Eurobonds* sur le marché financier européen. Aujourd'hui, l'histoire se répète avec la *Stratégie de Lisbonne*. Les gouvernements nationaux prétendent au monopole national de la croissance économique. Ils refusent au budget européen les ressources nécessaires au financement d'une politique efficace d'investissements dans la recherche d'avant-garde, les grands travaux publics, etc. Le résultat, c'est que l'Union européenne a une monnaie plus forte que le dollar, mais qu'à la différence des Etats-Unis, elle n'a pas de gouvernement capable de promouvoir la croissance et l'emploi. Pourquoi, donc, nier à la Commission le pouvoir de lever des capitaux privés sur le marché financier européen pour les employer à des buts sociaux européens et pour des biens publics européens ? L'ennemi à abattre ce n'est pas le libéralisme. C'est l'Europe intergouvernementale, qui empêche l'UE d'avoir un réel gouvernement démocratique, responsable face aux citoyens européens et au Parlement européen. La gauche doit se battre pour une Europe démocratique et fédérale. Le *gauchisme européen*, lui, est une protestation sans alternative ni débouché.

La Constitution européenne ne permettra pas encore la mise en place d'un vrai gouvernement européen. Mais, en élargissant

considérablement les moyens du Parlement européen, qui pourrait alors demander une nouvelle Convention afin d'amender la Constitution, c'est avec le "oui" des citoyens français, que les citoyens européens et les partis qui les représentent pourraient le mieux donner une impulsion démocratique décisive à la construction européenne. Si le "non" devait l'emporter, les clefs de l'avenir de l'UE retomberaient entre les mains des gouvernements et s'ouvrirait une nouvelle phase de profonde incertitude. Certains, dès aujourd'hui, soutiennent qu'un "non" français signifierait le refus par les citoyens de l'Europe politique. La balle reviendrait dans les mains des gouvernements les plus influents. En pratique, les pays les plus puissants formeraient un *Directoire*, parmi lesquels le gouvernement britannique, cheval de Troie de la politique américaine en Europe, aurait certainement un rôle prépondérant. Avec la France hors-jeu, nous aurions une Europe encore plus subordonnée aux Etats-Unis.

Si le "non" prévaut en France, il y aura une seule voie que pourraient dorénavant suivre les forces progressistes, celles qui veulent une Europe démocratique, sociale et pacifique : arracher aux gouvernements nationaux le monopole de décider l'avenir de l'Europe, en confiant cette tâche à une Assemblée constituante européenne. Les fédéralistes se battraient dans cette optique. Le *Movimento federalista europeo* a été fondé par Altiero Spinelli afin de construire la Fédération européenne au moyen de la participation populaire, par la méthode constituante. Cette demande, qui pouvait sembler visionnaire dans l'immédiat après-guerre ne l'est plus aujourd'hui. La Convention européenne qui a approuvé le projet de Constitution européenne (qui devait être par la suite édulcoré par les gouvernements à Athènes) avait déjà la forme d'une Constituante. Il lui a toutefois manqué le courage de parler et d'agir au nom du *Peuple européen*. Désormais le Parlement européen et les partis politiques sincèrement européens (ne laissons pas à Philippe de Villiers l'exclusivité "nauséabonde" de ce terme qui fait partie intégrante du vocabulaire fédéraliste depuis des décennies. *Ndt*) qui le composent doivent trouver le courage de revendiquer une *Convention constituante* qui devra avoir le pouvoir de décider la procédure d'approbation du nouveau projet de Constitution européenne ; si l'on avait choisi, comme de réclamaient les fédéralistes, un *référendum européen de ratification* nous ne serions pas aujourd'hui sous le boisseau des petites rivalités partisans qui paralysent la France et l'Europe.

Le temps est venu de choisir entre l'Europe démocratique, l'Europe du *Peuple européen*, et l'Europe des gouvernements nationaux. La gauche européenne et toutes les forces de progrès doivent assumer la responsabilité de ce choix fondateur.

Quand Emmanuelli rimait avec Oui...

En 1992, Henri Emmanuelli signait un vibrant *Plaidoyer pour l'Europe*.

L'ancien premier secrétaire du PS, qui a il y a quelques mois déchiré les statuts de son parti, s'est fait à nouveau remarquer en comparant les partisans du Oui à ceux qui avaient en 1940 voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.

Pourtant l'individu s'était engagé avec passion en faveur du Oui au traité de Maastricht. Il avait ainsi notamment rédigé "Plaidoyer pour l'Europe", un livre exalté pour défendre ce traité. Verbeux et aux relents jacobins, il était cependant sans ambiguïté.

Pour mémoire, le texte du traité de Rome, fondant les Communautés européennes et celui du traité de Maastricht forment 70 % du traité constitutionnel. Or, ce sont justement ces dispositions que M. Emmanuelli et ses amis rejettent aujourd'hui !

Les 30 % restant sont des aménagements institutionnels - des progrès incontestables et incontestés - et la Charte des droits fondamentaux.

Alors pourquoi ce revirement ? Le 21 avril, des voix de gauche s'éparpillaient entre les multiples candidats au premier tour des élections présidentielles. Afin de lancer un message au candidat socialiste, certains électeurs votaient pour des "Monsieur plus" à la gauche de la gauche ou pour les candidats extrémistes avec le résultat contre-productif que l'on connaît. Soucieux de séduire les fils prodiges, certains socialistes s'efforcent à présent de les racoler en reprenant à leur compte les arguments les plus démagogiques de la gauche extrême.

Hélas... ils ne font ainsi que renouveler la faute originelle : en rejetant le traité constitutionnel, ils renoncent à ses avancées, notamment du point de vue social et démocratique, et confirment les textes en vigueur qu'ils dénoncent pourtant, et qui seront beaucoup plus difficiles à réviser que le traité constitutionnel.

Plaidoyer pour l'Europe.

Henri Emmanuelli a voté et milité pour tous les textes qu'il critique aujourd'hui et s'efforce de détruire celui qui les corrige. Il brûle ce qu'il a adoré et se place au milieu du bûcher pour profiter de la lumière. Triste spectacle.

Quant au "Plaidoyer pour l'Europe" du rebelle de la 25^{ème} heure, nous vous proposons le texte de la quatrième page de couverture du livre, plutôt édifiant...

"1992 ! Cinq siècles après la découverte de l'Amérique, le Nouveau Monde à bâtir s'appelle l'Europe. Mais certains voudraient nous faire croire que construire l'Europe, c'est renoncer à la France et enterrer l'idéal républicain. Je suis convaincu du contraire. Construire l'Europe, c'est consolider la France, être fidèle à son idéal, chercher à lui donner un avenir. **Les termes du choix sont malheureusement brouillés par trop d'assauts démagogiques.** L'alliance de la carpe nationaliste et du lapin conservateur conjugué crispations et archaïsmes. On en rirait si, par malheur, ce beau mariage ne risquait d'enfanter demain le pire des renoncements. **Récusons les pessimismes et les confusions, refusons que de nobles principes habillent les plus mesquins calculs,** dénonçons les obscurantismes qui nourrissent les grandes peurs, osons la vérité et l'espérance ! Certes, tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des Europes possibles. Parce que je crois que l'Europe sera ce que nos convictions et nos volontés en feront il me semble utile de dire pourquoi, comme Français et comme socialiste, l'Europe est le choix que me dictent et ma raison et mon coeur. Je te salue, Europe !" *Henri Emmanuelli.*

Valéry-Xavier LENTZ

Secrétaire général des *Jeunes Européens - France* - webmaster du site *Ensemble pour le Oui. Paris.*

APRÈS LO VEREDICTE - Après le verdict

Robert LAFONT, auteur de *Nosaltres, el Poble Europeu*, en occitan, éd. 62, Barcelone, et de *Nous, Peuple européen*, éd. Kimé, Paris, 1991.

(Texte traduit de l'Occitan par Bernard LESFARGUES).

Donc, c'est non, sans doute ni contestation. Pourtant, je ne pavoiserai pas, la discrétion est de mise.

Dans les non, il y en a que je ne reconnaitrai jamais : souverainistes de gauche ou d'extrême-droite, nos adversaires. Lever le drapeau, celui du peuple, j'en ai un

peu envie néanmoins vu la façon avec laquelle la majorité des citoyens se sont dressés contre l'imposture de presque toute la classe politique soutenue par l'appareil d'Etat et les appareils médiatiques.

La revanche de La Haye.

J'y reviens : l'Europe a commencé à se faire au Traité de Rome, sur les bases frelatées du Congrès de La Haye, en 1948, où fut conclu le pacte de tout bâtir sur les Etats et leur souveraineté, à condition que ces Etats se portent garants du système de marché capitaliste. Ce pacte a été confirmé à répétition jusqu'à Nice. Cette fois, le système capitaliste entrainé dans le texte constitutionnel en s'y éternisant et la réforme du texte demandait l'unanimité des Etats-membres à travers le Conseil, ce qui veut dire qu'on exigeait l'impossible. Les Français ont dit non,

naturellement, pour une bonne part de raisons internes. Mais leur refus dans un référendum national de voter à la commande de la classe politique maîtresse de l'Europe, a-t-on bien compris ce qu'il signifie ? C'est l'acte de naissance du *Peuple européen* au terme d'un demi-siècle perdu.

Eternelle francolatrie.

Pourtant la première discussion, à chaud, des hommes politiques de toutes les couleurs, telle que nous l'avons eue à la télévision et qui peut servir de préface aux débats qui nous attendent, n'arrivait pas à s'évader des limites traditionnelles de la classe politique. Il y avait quelque chose d'irréel dans leur façon de se disputer pour savoir qui, désormais, allait prendre les rennes du pouvoir pour répondre à la nouvelle demande citoyenne, qui avait raison en termes de France quelle que soit la façon qu'il ait fait voter sur l'avenir de l'Europe. Pas un moment n'apparut l'idée de donner la parole au peuple à la suite de celle qu'il venait de prendre dans les urnes, de l'interroger sur le destin qu'il concevait. Tous le savaient bien bas mais discutaient ensuite dans son dos. Je vois là un point final (même si les appareils ont encore la possibilité d'en faire un point de suspension !). Depuis cinquante ans, la représentation politique lie le pays dans le maillage professionnel qu'elle a mis en place sur la base de la bipolarité gauche-droite avec diverses variantes. Pas moyen d'en sortir : les uns succèdent aux autres dans la culture d'avantages scandaleux. Le jeu à deux pouvait être faussé par un troisième larron, né avec Poujade ou élevé avec Le Pen. Mais un cordon sanitaire fut établi pour le mettre *out*. Ainsi on faisait un sac à mécontentements et on le marginalisait. Du bon usage de la poubelle politique.

La précaution était pourtant inutile : cela s'est vu chaque fois que le cordon se dénouait. Gauche et droite, dont les programmes et les pratiques de gouvernements se rassemblaient de plus en plus, devant l'apparition du diable se fourrèrent ensemble dans un autre sac : le sac Chirac. Celui-ci, nous l'avons vu hier se proposer à nouveau, maigre et vide, sauf qu'il était aux trois couleurs. Le sac France est ici depuis toujours pour ingurgiter l'absence de solution politique des problèmes français. Resserrons-nous en union nationale. Tous à la messe !

Mais l'étude de la campagne semble indiquer quelque chose de nouveau. Beaucoup de citoyens ont commencé à s'informer (surtout au moyen d'*Internet*, l'immense nouveauté) sur l'opinion de leurs concitoyens plutôt que de faire confiance à la poudre aux yeux du discours politique "autorisée".

Crise et révolution.

L'opinion générale qui accompagne le débat sur le vote français inattendu me semble d'emblée articulé sur trois données.

- 1 Première donnée : il n'est pas question de faire sauter la construction européenne mais de l'orienter différemment, plus démocratiquement, plus socialement. La déclaration d'Emmanueli, au

nom de la gauche, a été très claire sur ce point. En fait, il est devenu impossible de tirer de l'ensemble de la classe politique une opinion anti-européenne. Il faut aller la chercher du côté du FN, et même là se fait jour une lassitude : il est trop tard à présent.

- 2 Deuxième donnée : tout le monde s'accorde sur l'absence d'un objet alternatif au TCE refusé (on a cherché en vain une trace du fameux Plan B). Jusqu'à présent personne n'a été en mesure de porter remède à ce qu'il faut bien appeler une carence totale de projet européen (et aussi de projet seulement français) qui justifierait la vie politique française.
- 3 Troisième donnée : l'aveu non pas unanime, mais fréquent, d'une rupture entre classe politique et électorat. La classe politique au pouvoir, isolée dans ses jeux, ne sait plus entendre le peuple. La seule correction concerne l'extrême gauche et peut-être le Parti communiste. Nous devons en prendre acte : il n'y a plus de classe politique en France ; la place est encore occupée par les bonimenteurs et gesticulateurs de métier. En fait, elle est vide.

Il est intéressant de voir ce qu'en face, du côté des citoyens, il sort des urnes. Ce sont quatre votes :

- 1/ Un vote souverainiste, avec les corrections que l'évolution historique a pu apporter, et c'est là que la confusion droite/gauche est à son plus haut niveau. L'équation Chevènement-Le Pen est peut-être injuste, mais elle est devenue banale. La cause en est la confusion des programmes mais aussi l'apparition d'un vote ouvrier FN dont la gauche est largement responsable. C'est le camp des statoconservateurs (ou stato-cons).
- 2/ Un vote dans le sens du TCE : partisan du marché libéral sans contrainte ni limite et du pouvoir de l'Etat à son service. C'est le camp des euro-capitalistes, qui fut longtemps le camp occidental contre le camp socialiste de l'Est et qui, depuis l'effondrement de l'Est passe plus ou moins totalement dans le camp de la globalisation et de la cause américaine. Ce qu'il y a de nouveau, c'est la place qu'y prennent les socialistes en rupture de gauche.
- 3/ Un vote pour le TCE et ses côtés "positifs" avec des réserves : sur la démocratie politique, sociale et culturelle. C'est le camp des euro-réformateurs qui ont soutenu le projet d'une réforme du texte, on ne sait pas exactement comment, le texte lui-même étant bouclé (les propositions ont par conséquent été plutôt confuses, mais moins chez les *Verts*).
- 4/ Un vote Non pro-européen, avec l'idée que le refus du TCE permettrait d'élaborer un autre projet. C'est le camp des euro-réformateurs, situés sur le terrain antérieur de la gauche. C'est dans ce camp que pendant la campagne sont apparues les analyses les plus sérieuses ainsi que les

propositions révolutionnaires comme la réunion d'une *Convention du Peuple européen*.

Cette recomposition sortie des urnes fait apparaître deux impasses pour l'avenir politique européen : un souverainisme qui condamne la construction européenne à la base, et un euro-capitalisme qui peut être majoritaire en Europe, mais que le vote français vient de condamner. Par contre, une voie est ouverte, si s'opère un regroupement des euro- refondateurs, s'appuyant sur le vote des mouvements populaires-le vote d'hier en est un-, et que le déchaînement du libéralisme ne peut pas manquer de susciter dans les prochaines années. C'est mon choix et je le propose en même temps que je fais mienne la proposition d'une Convention du Peuple Européen. En ce qui concerne le choix occitaniste, j'y vois la possibilité d'une gauche occitane unie, capable enfin d'exister socialement.

Ce qui manque : le sujet d'histoire.

Une question qui n'a pas été abordée au cours de la campagne que nous venons de vivre, c'est celle des régions, Länder, nations sans Etat et minorités.

L'étatisme qui a présidé à l'élaboration du TCE n'a pas permis d'entamer une discussion sur ce point et la décision a été abandonnée aux Etats. Les mouvements des peuples soumis n'ont pas réussi à se faire entendre. La question ne devait pas être mûre. C'est la part la plus "terrible" peut-être du texte que les euro-réformateurs ont dû avaler. Elle établit à jamais la "terreur territoriale" et porte les plus graves menaces de conflits. Ainsi non seulement on a laissé la liberté à la terreur d'Etat, mais on ne s'est pas soucié de l'essentiel de l'édifice. En fait, si l'on considère que les Etats-nations, maîtres de l'Union, constituent pour son fonctionnement démocratique le pire des dangers, car ils sont tous discrédités dans le rôle où ils s'obstinent par les siècles de guerre et d'oppression dont ils furent responsables, s'ils portent la faute de s'être, dans la construction européenne, vassalisés au capitalisme international, la question se pose de la base que nous pouvons mettre à leur place.

C'est ici que le projet d'une Europe des subsidiarités ou fédérale trouve son lieu d'histoire. Lieu pratique et lieu d'investissement idéologique de premier plan. Nous parlerons de *sujet d'histoire*. Il naît (sous la forme que naguère j'appelais "nation secondaire") lorsqu'une société, dans la forme qu'elle se donne, porte en elle les valeurs essentielles pour le progrès de l'humanité. Reconnaissons que la France a représenté ce sujet dans sa création révolutionnaire. Mais en même temps nous devons dire que d'une manière quasiment continue, par la suite, elle a réprimé ces valeurs, elle les a démenties par l'oppression exercée à l'intérieur ou à l'extérieur de son territoire, par la guerre et les massacres, par les conquêtes et la colonisation. Elle s'est invalidée elle-même comme *sujet* et elle ne peut plus l'être. Il peut arriver qu'à un moment un ébranlement de son peuple semble lui rendre ce titre. La réaction populaire au référendum pourrait passer par cet ébranlement, dans la mesure où, comme nous le disions, il fait naître un *Peuple européen*. Mais du moment que le

mouvement d'histoire rencontre le vide d'un Etat et d'une classe politique en fin de course, il n'y a pas de relais, ce n'est qu'un coup de semonce.

Au contraire, si nous donnons à l'espace occitan sa double fonction d'organisation géographique et sociale au noeud de l'Europe sud-occidentale où il est placé, et d'invention pour l'Union européenne des solutions démocratiques qu'elle attend, il est bien au lieu d'un *sujet d'histoire*.

Je suis prêt pour ma part à définir l'Occitanie comme un nouveau sujet d'Histoire. J'aimerais savoir si je suis tout seul.

Constitution européenne : score provisoire : 13 à 2 !¹

(Article rédigé suite au référendum luxembourgeois).

Alain MALEGARIE

**Directeur de l'Institut de l'euro.
Administrateur d'Europe direct
Membre de l'UEF Rhône-Alpes.**

Et de 13 ! Avec le vote luxembourgeois du 10 juillet 2005, une majorité de pays de l'Union européenne (13 sur 25) a désormais approuvé le Traité établissant une Constitution pour l'Europe. Le Luxembourg, pays europhile s'il en est, vient en effet d'approuver le texte avec 56,52% des voix. Ce résultat redonnera le moral à tous les Européens convaincus de l'absolue nécessité de poursuivre la construction européenne.

L'onde de choc du double non français et néerlandais avait pu faire oublier que bien d'autres pays avaient, eux, adopté le texte. Bien sûr, on pourrait objecter que la France et les Pays-Bas sont deux pays "fondateurs" de l'Europe des "Six". Certes, mais... le Luxembourg aussi, de même que l'Allemagne et l'Italie. Et désormais, également, on se retrouve ex aequo avec les referenda : deux referenda pour le non (France et Pays-Bas) et deux referenda pour le oui (Espagne et Luxembourg).

Vu de France, certains n'hésitent pas à rétorquer que le "non français" est beaucoup plus important, vu l'énorme différence démographique. Curieuse conception du principe d'équité absolue entre les pays, quelque soient leur taille, leur population, leur richesse (dans ce cas d'ailleurs, le Luxembourg est devant tous les autres, de très loin !), leur

¹ Actuellement certains commentateurs ou journaux (*Le Monde*, par exemple) parlent de 14 pays ayant ratifié le projet de Traité constitutionnel. Nous estimons pour notre part nécessaire de ne parler que de 13 ratifications seulement en attendant la confirmation de la ratification de la Belgique, qui si elle ne fait guère de doute est actuellement bloquée par le Parlement de la région flamande.

PIB, etc.... Principe qui a toujours été respecté depuis le début de la construction européenne. Pour arranger certains, il devrait donc y avoir des pays "plus égaux" que d'autres, pour paraphraser Coluche ?

Autre argument avancé : sur les treize pays ayant dit oui, seuls deux l'ont dit par référendum, les autres par voie parlementaire. Comment peut-on oser contester, s'agissant d'Etats de droit, la fiabilité ou la légitimité de la Représentation nationale ? D'autant que certains pays, de surcroît, n'ont même pas prévu le système de référendum dans leurs institutions démocratiques.

Il aurait pu rester un dernier argument : le vote oui doit être relativisé car il y a eu une forte abstention ! On l'a utilisé pour l'Espagne. Mais mauvaise pioche pour le Luxembourg, pays où le vote est obligatoire : ils n'ont, certes, pas voté à 100%, mais seulement à 98,18% !

Qu'on le veuille ou non, pour ceux qui croient encore (et ils sont nombreux !) à l'Europe et aux avancées et progrès de cette Constitution, ce vote luxembourgeois arrive à pic, à un moment où beaucoup doutent, où l'Europe traverse une passe difficile (voir la crise passagère sur le budget, dont il faudra bien sortir rapidement, sur la base de nécessaires consensus et compromis). Ce "oui" est une bouffée d'oxygène, qui permet d'espérer que l'Europe reparte de l'avant, que ce Traité n'est pas mort, comme d'aucuns l'ont prématurément souhaité.

Treize pays ont dit oui, soit la majorité des Etats membres, et la majorité de la population de l'Union. Deux pays ont dit non. Dix pays (sur 25) doivent encore se prononcer. Les processus de ratification (par voie parlementaire ou référendaire) s'étaleront jusqu'en 2007. En 2007, on fera donc les comptes, et il n'est pas du tout improbable, comme cela a souvent été dit, que la *Déclaration n°30* annexée au Traité Constitutionnel (que chacun trouvera à la page 186 du document qui nous a été adressé pour le référendum) ne puisse s'appliquer. En effet que nous dit cette déclaration ? Que si, à l'issue du processus de ratification de tous les Etats membres, 4/5^{ème} des Etats au moins ont ratifié (soit 20 sur 25), et qu'un ou plusieurs Etats ont rencontré des difficultés pour ladite ratification, "le Conseil européen se saisit de la question". Gag ? Pas du tout ! Cela veut dire que la question est ... ouverte, et la réponse qui sera donnée sera affaire de circonstance politique. Car il est fort probable que vingt pays au moins auront approuvé ce texte. Comment faire, alors ? Nier le vote d'une écrasante majorité d'Etats, et d'une large majorité démographique, et rejeter la Constitution parce que 2, 3 ou 4 pays auront dit non ? Est-ce démocratique, et respectueux pour tous ceux qui auront dit oui ? Le Conseil devra alors trancher entre plusieurs solutions, et cela promet de sacrés débats.

• Soit consulter à nouveau les peuples - minoritaires - qui se seront prononcés contre la Constitution. Mais alors ce serait sur le même texte, puisque c'est ce texte qui aura déjà été adopté par les 20 ou 22 autres pays ! Pour "changer d'avis", encore faudrait-il que les circonstances - économiques, sociales - aient changé, et que l'information et la pédagogie sur l'Europe aient progressé....

Soit reprendre le processus de renégociation pour l'ensemble des pays. Ce serait quelque peu "vexant" pour ceux qui ont déjà dit oui, mais cela permettrait d'améliorer encore le texte en tenant compte des messages (les sincères...) des partisans du non. Peut-être aussi pourrait-on enfin envoyer un signal fort à tous les citoyens européens : faire revoter tous les Etats **le même jour**. Si on avait eu le courage politique d'agir ainsi, on n'en serait peut-être pas là...

• Soit se contenter de "prendre acte" du rejet des pays, et d'aller de l'avant avec tous les autres. Ainsi, les minoritaires appartiendraient toujours à l'Union européenne, mais n'appliqueraient pas la Constitution. Un peu à l'instar des accords de Schengen ou de l'euro, adoptés par certains pays, et pas par d'autres. Mais s'agissant d'un texte constitutionnel aussi fondateur, aussi structurant, aussi important pour améliorer le fonctionnement démocratique de l'Union, pour lui donner plus de pouvoir et de visibilité avec un Ministère des Affaires étrangères et un Président élu pour 2,5 ans renouvelables une fois, une telle Europe "à la carte" marquerait la fin d'une Europe-Puissance, soudée, unie face aux puissances émergentes qui ne nous attendront pas, ou aux risques divers du XXI^{ème} siècle, tels l'environnement, la pauvreté ou le terrorisme. Après cinquante années de réussite européenne exemplaire qui ont assuré la paix, la démocratie, la prospérité et la solidarité, après cinquante années qui ont fait naître le marché commun, puis la monnaie unique, il serait vraiment dramatique de ne pas transformer l'essai économique et social par une Europe plus politique et citoyenne.

• Une dernière solution pourrait consister aussi à renoncer à tout Traité constitutionnel, quitte à reprendre des éléments clés du texte par le Conseil européen et le vote du Parlement européen : extension des domaines votés à la majorité qualifiée ; clause de solidarité entre Etats membres ; Ministre des Affaires étrangères et Président de l'Union ; et même le droit d'initiative citoyenne (droit de pétition) ; contrôle de la subsidiarité par les Parlements nationaux. Chaque année, depuis 50 ans, des dizaines de lois, de directives, de règlements européens sont adoptés de façon démocratique par les instances exécutives et législatives de l'Union européenne. Sans Constitution européenne, certains commentateurs, prenant leurs désirs pour des réalités, ont pu laisser penser que le rejet de la Constitution signifiait pratiquement la fin du processus européen. Pour rude que soit le coup, il n'en est rien, heureusement ! L'Europe est une réalité mondiale incontournable (1^{ère} puissance commerciale du Monde, 2^{ème} puissance agricole mondiale, 2^{ème} monnaie du monde, 1^{ère} aide au développement, etc....). L'Europe est déjà à l'origine de 60% des lois de tous les pays de l'Union.

Mais quelle que soit la solution retenue en 2007, il faudra faire l'Europe autrement, c'est-à-dire plus démocratiquement. On le répète depuis des années. Les politiques sont sourds, et les médias muets. Il faut faire l'Europe avec les peuples en les informant, en communiquant. Former les fonctionnaires, les élus, les

journalistes sur l'Europe, c'est l'urgence absolue. Sinon, les votes, ici ou là, inclineront de plus en plus vers le populisme et la démagogie. Il est autant injuste et dangereux de faire toujours de l'Europe le bouc émissaire pour masquer nos insuffisances, nos turpitudes, nos lâchetés. On ne peut pas, à la fois, taper injustement sur l'Europe à longueur d'années, et demander au peuple de voter oui lors des référendums ! Quelques semaines après le 29 mai, les médias de masse (TV) ont déjà refermé la page européenne. Un seul exemple : on a (un peu) parlé en France du vote positif du Luxembourg le 10 juillet, mais pas un mot de l'adoption de la Constitution par Chypre, le 3^{ème} juin !! Seule la presse écrite en parle encore. Déjà les

ambitions électorales pour 2007 préparent les propagandes purement nationales, comme si la plupart des problèmes majeurs, sur fond de mondialisation et de globalisation (environnement, immigration, recherche, sécurité, puissance), trouvaient encore leur résolution dans des politiques locales...

Instruire sur les réalités européennes et mondiales, c'est aussi faire progresser la démocratie, en freinant ou stoppant les décrochages entre les institutions et les "élites" d'une part, et le peuple d'autre part. Il devient vraiment urgent de l'admettre, et d'agir.

Quelle est la situation du **Traité constitutionnel (TCE)** à ce jour ?

Jean-Pierre GOUZY

Président d'honneur de l'Association européenne des journalistes.

Déclaration à la Commission nationale de l'UEF-France (Paris - 19 novembre 2005).

I.

- 2 pays fondateurs de la Communauté européenne l'ont repoussé par la voie référendaire (France et Hollande) ;
- 14 l'ont accepté, dont 2 par la voie référendaire (Espagne et Luxembourg) ;
- depuis les vacances d'été, aucune nouvelle ratification n'a eu lieu ;
- parmi les pays qui ne l'ont pas ratifié, à la date actuelle : plusieurs Etats-membres de l'Union doivent se prononcer par voie référendaire et leurs électeurs sont donnés comme étant majoritairement défavorables au Traité constitutionnel, notamment au Royaume-Uni, en Pologne, en République Tchèque. Les ratifications au Danemark (voire en Irlande) sont généralement perçues, d'autre part, comme incertaines.

Or, tout traité international -et le **TCE** en est un- ne peut être réputé entériné qu'à l'unanimité des parties contractantes, de même que -sauf disposition contraire explicitement formulée- ne peut être modifié qu'à l'unanimité.

Il est vrai qu'une *Déclaration n° 30* annexée au **TCE** prévoit que 2 ans après la signature de celui-ci -c'est-à-dire en Octobre 2006- si les 4/5^{ème} des Etats concernés l'ont ratifié, mais qu'un ou plusieurs ont « rencontré des difficultés pour procéder à la ratification, le Conseil européen se saisira de la question ». Mais, peut-on fonder une stratégie en se raccrochant à la seule idée d'une bonne surprise de dernière heure ? Que faire, par ailleurs, quand on prétend agir au nom du fédéralisme européen, si le même espoir devait s'avérer finalement vain ? Telles sont les questions que nous devons nous poser.

II.

De toute façon, l'élargissement de l'Union européenne se poursuit et s'amplifie, alors que nous en sommes restés au **Traité de Nice** qui fût unanimement critiqué pour ses insuffisances et son incapacité à faire face à un élargissement accru.

Or, nous assistons précisément à un élargissement indéfini dans la durée et la géographie qui tend à nous éloigner par les nouvelles contraintes qu'il impose de notre objectif fédéral, faute d'une construction politique concomitante. Ainsi, le projet européen peut être dévoyé.

L'Europe n'est ni inévitable, ni éternelle. Ce qui a été fait, peut être défait, ouvertement ou sournoisement. D'autre part, pendant que nous tournons en rond, le monde galope et se projette dans une globalisation qui comporte des défis majeurs.

Que le projet constitutionnel soit ratifié ou non, il faut, en toute hypothèse, que les pays qui le souhaitent et le peuvent, puissent constituer au sein d'une union élargie, un axe et (ou) une communauté à vocation fédérale, se proposant notamment de :

a) sauver dans un premier temps, ce qui peut l'être du **TCE**, en cas de non-ratification :

- la *Charte des Droits fondamentaux* à pleine capacité juridique ;
- l'extension des pouvoirs législatifs du Parlement européen, telle que prévue dans le **TCE**.,
- les principes essentiels de la « démocratie participative » tels qu'ils ont été indiqués dans le dit traité et notamment le *droit d'initiative citoyenne*.

Une étude approfondie ferait apparaître d'ailleurs, sans doute, que d'autres éléments positifs seraient susceptibles d'être pris en considération. Ceci peut être obtenu par la voie parlementaire, d'autant qu'il s'agit généralement d'éléments qui n'ont pas été contestés dans nos débats de ratification.

En certains cas, la pratique a d'ailleurs même précédé le droit. Ainsi en a-t-il été déjà, lors de l'élection de la présidence de la Commission par le Parlement européen.

b) A terme, mettre en place une politique étrangère et de sécurité fédérale; complétée par une véritable Union économique, l'Union monétaire. Cette union économique devant, notamment, dégager les éléments essentiels d'une fiscalité fédérale.

Pour les fédéralistes, l'objectif ultime reste celui d'une Fédération européenne, conformément à la déclaration initiale du 9 Mai 1950, et à la vocation de l'*U.E.F.*, affirmée depuis sa création en décembre 1946.

Entendons-nous bien, il s'agit, en l'occurrence de sortir du droit international et de constituer graduellement une puissance publique européenne au sein de laquelle les rapports de citoyenneté répondront aux normes du droit interne.

S'il existe une raison et même une seule qui justifie l'existence du mouvement fédéraliste et la poursuite de son parcours, celle-ci tient à sa capacité d'adopter une stratégie claire et sans ambiguïté en faveur d'un ordre fédéral en Europe. Mais, nous ne pouvons y prétendre par nos seuls moyens. Notamment, nous devrions, dans un premier temps, prendre des initiatives au plan associatif, en nous efforçant en France de promouvoir un intergroupe à l'Assemblée nationale comme c'est le cas au sein du Parlement européen ; en saisissant toutes les circonstances de la vie démocratique pour contribuer à l'animation d'un débat citoyen sur « l'Europe », comme projet politique et projet de société dans l'environnement mondial qui est le nôtre.

En France, des organisations telles que le *Mouvement européen*, l'*ARRI*, le *CCRE*, *Europe et société*, *Europe et entreprise*, l'*Association Jean Monnet*, les *JE-France*. devraient être, dès Janvier 2006, sensibilisées à des initiatives concrètes, qui, par la suite, pourraient se développer au plan européen, par exemple, en vue de la convocation de **grands Congrès de la « Renaissance européenne »**, en mars 2007, pour le 50^e anniversaire des traités de Rome, et (ou) en mai 2008, pour le 60^e anniversaire du Congrès fondateur de La Haye qui fût à l'origine, après la Deuxième Guerre mondiale, des premières initiatives mobilisatrices en faveur de la construction européenne. Enfin, nous pourrions revendiquer une consultation d'ensemble des peuples de l'Union sur l'avenir du dessein européen, à l'occasion de la réélection du Parlement européen prévue en juin 2009.

Contribution au débat fédéraliste après le référendum du 29 mai.

Alain REGUILLON

**Directeur adjoint du Conseil des régions et des
communes d'Europe - CCRE-France.,**

Président de Europe direct (Lyon).

Membre du Comité directeur de l'UEF Rhône-Alpes

Au-delà des mécontentements divers et internes qui se sont manifestés, tant en France, qu'aux Pays-Bas, lors des référendums sur le Traité constitutionnel, les résultats sont à rapprocher de la situation de 1954.

Les oppositions à la *Communauté européenne de défense (CED)* étaient largement dues à une inquiétude française face au désengagement de l'Indochine et à la montée des heurts en Algérie. La conséquence en a été une coalition hétéroclite des nationalistes de droite comme de gauche, une mauvaise gestion du débat par le gouvernement et une division forte des socialistes, 35 % étant pour ou plutôt pour, 38 % étant contre ou plutôt contre.

Le parallèle avec le scrutin du 29 mai 2005 est à peu près identique, les expressions des extrémistes de gauche comme de droite ayant amplifié le phénomène.

En fait, et je fais mienne l'analyse d'André Darteil (membre du bureau de l'*UEF Rhône-Alpes* et du Comité fédéral de l'*U.E.F.*), la crise aurait dû se manifester lors du référendum de 1992 sur le Traité de l'Union européenne. Ce qui l'a évité, c'est que ce référendum était proposé par François Mitterrand, Président "socialiste", entraînant par fidélité autant que par discipline, les socialistes hésitants, voire opposés.

Aussi, après réflexion, il ne faut pas s'étonner du résultat. Quant aux arguments qui sont de dire que jamais les citoyens n'ont été informés, ni associés, ils ne tiennent que relativement. En effet, les citoyens ont leur part de responsabilité car ils n'ont jamais fait l'effort de s'intéresser à la construction européenne, les scrutins européens depuis 1979 sont là pour l'attester. Cela n'enlève rien à la responsabilité des gouvernements, des parlementaires -européens et nationaux- des formations politiques, des organisations professionnelles et syndicales et de la Commission européenne. Tout le monde s'est satisfait de ce désengagement civique et ce ne sont pas les associations européennes, dont les fédéralistes, qui pouvaient enrayer ce désintérêt !

A présent, que convient-il de faire ?

Il me semble que le premier point est d'affirmer clairement quelle Europe nous voulons !

Depuis l'échec de la *CED*, l'Europe n'a pas su ou pas voulu choisir son modèle. La construction, qui s'est opérée, a mêlé tout à la fois des éléments fédéraux et intergouvernementaux. A six, et devant le seul objectif du marché commun, cela pouvait fonctionner. Mais au fur et à mesure des élargissements et des transferts de politiques, le puzzle européen ne permettait plus d'emboîter les pièces sans modifier un jeu dont on ne voyait plus à quoi ressemblait le dessin.

La situation actuelle de l'Europe nous oblige à le réaffirmer : **la solution est désormais fédérale !**

Pour y parvenir, il me semble que l'on devrait s'appuyer sur deux piliers : celui des organisations fédéralistes et celui des parlements.

Un mot sur le *Mouvement européen*. Considérant son organisation et son fonctionnement, je ne pense pas qu'il soit à même de jouer un rôle de fédérateur dans ce débat. Par contre, certaines de ses associations membres le peuvent et doivent être associées à notre réflexion.

Les organisations fédéralistes.

Les débats qui les ont animées dans les années 50 ne me paraissent plus pertinents. *La Fédération*, comme l'*UEF* (ici l'auteur parle vraisemblablement de l'*UEF-France - Ndhr*) ont évolué de telle sorte qu'aucune ligne de fracture ne me semble les séparer vraiment.

La réunification de tous les mouvements, qui se réclament du fédéralisme, doit être engagée si nous voulons un jour peser dans le débat national et européen.

La première étape pourrait être une "coordination des fédéralistes".

Une grande convention de tous ces partenaires potentiels devrait être préparée par un groupe de pilotage afin de faire le point sur 50 ans de construction européenne, en soulignant les avancées et les imperfections. A partir de cet état des lieux, un objectif devrait être fixé, une méthode de travail adoptée et des actions déterminées.

Parmi ces actions, il en est trois qui me semblent importantes :

- 1 la première est de mettre en place une **école de formation fédéraliste** qui puisse d'une part, préparer des cycles de conférences sur les différentes formes de fédéralismes dans le monde afin de faire tomber les tabous lorsque l'on parle de fédéralisme ; d'autre part, former des "cadres" capables de démultiplier des associations locales ;
- 2 la deuxième, qui découle de la première, c'est de mailler le plus possible le territoire national d'associations locales capables de relayer les idées et de sensibiliser nos concitoyens à l'organisation d'une autre Europe. Dans un premier temps, nous pourrions proposer la création de "Comités d'actions pour une Europe fédérale" ;
- 3 la troisième est de s'atteler à l'organisation d'Etats généraux européens afin de drainer les doléances de nos concitoyens et de les reformuler pour nourrir notre réflexion et élaborer un projet de

Constitution européenne à soumettre aux Parlements (nationaux et européens). L'objectif final étant la création d'un "rassemblement ou mouvement des fédéralistes européens".

Les Parlements européen et nationaux.

Les députés sont les détenteurs naturels de la souveraineté nationale. Ils doivent être interpellés afin de prendre en compte la dimension européenne dans leurs actions, dans leurs débats. Nous devrions agir sur eux en les associant à notre réflexion et en insistant sur la création, en leur sein, d'intergroupes fédéralistes, comme cela existe au Parlement européen.

Dans un premier temps, nous pourrions nous appuyer sur ce groupe pour affirmer notre projet et toucher le maximum d'élus.

Nous devons faire comprendre aux parlementaires qu'ils n'ont pas à attendre les initiatives des gouvernements qui ne sont que l'expression des majorités parlementaires. C'est aux députés d'impulser les idées, d'élaborer des propositions, de se porter au premier rang du combat pour la rénovation de l'Europe. Sans leur mobilisation nous ne devons pas attendre d'avancées significatives quant à la relance nécessaire de l'Union. Une première action serait de leur adresser un courrier pour les interroger sur leur vision de l'après 29 mai.

Il faut aussi accepter le principe d'une Europe à plusieurs vitesses. C'est déjà une réalité ; elle doit être plus visible ; elle doit être mieux comprise et acceptée par les Etats comme par les citoyens. C'est au prix, me semble-t-il, d'un tel effort que l'Europe puissance pourra exister : elle est inconsciemment attendue par les Européens ; elle est clairement souhaitée par nombre de pays et de peuples dans le monde.

Il faut reprendre le slogan de l'*U.E.F.* à la fin des années 40 : **"L'Europe une dans un monde uni"** ; on ne peut en effet expliquer et vouloir l'Europe sans replacer son projet dans le contexte mondial, plus réel aujourd'hui qu'hier !

BACK TO THE (FEDERALIST) FUTURE !

Lettre aux adhérents de l'*U.E.F.-Europe* suite à l'achèvement de ma mission à son Secrétariat général.

Bruno BOISSIERE

BB.Europe@gmail.com / www.cife.org

Back...

Dans un an, l'*U.E.F.* fêtera le 60^{ème} anniversaire de sa fondation, les 15 et 16 décembre 1946 à Paris. Dans quelques semaines,

lorsque l'année 2005 expirera, je mettrai un terme à plus de 10 ans de service au Secrétariat général européen de l'*U.E.F.*, dont plus de 8 ans et demi dans la fonction de Secrétaire général. Avoir accompagné ou même guidé les destinées d'une organisation historique comme l'*U.E.F.* pendant un sixième de son existence me remplit de fierté. Certes, la décennie écoulée n'a pas toujours été un long fleuve tranquille, ni sur le plan de la politique européenne, ni sur celui de l'activité de l'*U.E.F.* avec toutes les retombées quelquefois glorieuses, quelquefois douloureuses, dans ma vie personnelle.

En jetant un coup d'œil dans le rétroviseur, je me rappelle avoir pris les commandes du Secrétariat à un moment où l'*U.E.F.* supranationale n'avait ni logo, ni bulletin, ni site internet, ni véritable campagne transnationale et pluri-annuelle. Sa représentativité géographique à travers le continent européen était encore limitée à la vieille Europe ; ses activités de style classique impliquaient surtout des fédéralistes convaincus de longue date dans un débat relativement unanimiste.

Ayant été repéré pour mon engagement et mon militantisme fédéralistes tout au long de mon mandat de Député européen par les dirigeants de l'*U.E.F.* de l'époque et notamment son Président Francesco ROSSOLILLO et son Secrétaire Général Gerard WISSELS, j'avais été appelé au Secrétariat général pour relancer l'action politique de l'*U.E.F.* Le salubre assainissement financier opéré par mon prédécesseur permettait en effet à notre organisation de re-développer ses activités politiques au niveau supranational, en complément de celles des organisations de base de l'*U.E.F.* Tel était le mandat qui m'avait été fixé. S'y ajoutait une contrainte, légitime, de la Commission européenne pour justifier un soutien financier accru : que l'*U.E.F.* prouve sa capacité à atteindre un public toujours plus large, bien au-delà de ses cercles de convaincus. J'ajoutai moi-même à mon programme, la volonté de renouveler et rajeunir les cadres de l'*U.E.F.*, d'engager l'*U.E.F.* dans le *Mouvement fédéraliste mondial (WFM)*, de moderniser le mode d'action politique de l'*U.E.F.* et dès lors renforcer son impact médiatique. Je mis aussi, parmi mes priorités, la nécessité de resserrer les liens inter-générationnels avec les *Jeunes Européens fédéralistes (JEF)* pour ne former qu'une famille unie dans l'action, et parce que les jeunes fédéralistes sont l'avenir de l'*U.E.F.*

C'est aux organisations de base de l'*U.E.F.* et à ses membres d'évaluer les résultats obtenus pendant ma décennie au Secrétariat de l'*U.E.F.* A partir de l'impulsion visionnaire donnée par Francesco ROSSOLILLO et, derrière lui, les troupes militantes italiennes pour le lancement d'une grande campagne pour une Constitution européenne, et en étroite collaboration avec son successeur Jo LEINEN, que j'ai accompagné tout au long de sa présidence pendant 8 ans et à qui je tiens à rendre un hommage mérité, j'ai le sentiment d'avoir accompli ma tâche avec cœur et aussi bien que possible, tout en étant conscient qu'à l'*U.E.F.* comme dans d'autres organisations le Secrétaire général ne peut-être l'homme idéal, surtout pas aux yeux de tous les membres.

Je pars satisfait de laisser une organisation non seulement avec une image de marque, un matériel de promotion professionnel

(dépliant, stand, banderoles, auto-collants), une *Newsletter* mensuelle, un site internet en constante amélioration, mais surtout une campagne permanente gagnable même si l'heure de la Constitution fédérale n'est pas encore arrivée. L'*U.E.F.* compte maintenant 20 organisations de base (contre 13 en 1995) ; elle est présente dans les pays du dernier élargissement... et du prochain. Ses débats publics organisés à Bruxelles sur des thèmes d'actualité rassemblent des publics divers de 150 à plus de 400 personnes. Son Comité fédéral a vu son travail "parlementarisé" avec l'introduction de commissions thématiques, de vrais débats sanctionnés par des amendements et des votes.

La médiatisation de l'*U.E.F.* s'est accrue grâce à des actions publiques "à la *Greenpeace*" recherchant les aspects visuels des masques de chefs d'Etats et de gouvernements devant les lieux de sommets européens, des "Comité d'accueil" devant le Parlement européen, des chaînes humaines ou des "Scrabble" humains.

L'*U.E.F.* est devenue d'abord "associée" puis membre du *Mouvement fédéraliste mondial* avec lequel elle participe à des activités ou des prises de position communes. Les *JEF* sont désormais bien intégrés dans les différents organes statutaires de l'*U.E.F.* supranationale. Reste à copier cette formule aux niveaux national et régional de l'*U.E.F.*

Beaucoup de ces réalisations n'auraient pas pu être menées sans l'initiative stratégique et l'engagement militant exemplaire des fédéralistes italiens démontré lors de diverses actions publiques à travers l'Europe notamment lors de la grande manifestation (italo-)européenne de Nice en décembre 2000, point culminant de la campagne fédéraliste pour la Constitution européenne. Le cortège de huit à dix mille manifestants menés par un comité de parlementaires européens et nationaux a inscrit la manifestation dans l'histoire récente des événements glorieux du combat fédéraliste.

... to the Future.

A partir du 1^{er} janvier 2006, je poursuivrai mon engagement fédéraliste européen de multiples façons.

Tout d'abord, au service du *Centre International de Formation Européenne (CIFE)* dont je deviens le Représentant permanent - à Bruxelles- auprès des institutions européennes et internationales. Pour mémoire, le *CIFE* a été fondé en 1954 par Alexandre Marc, tout premier Secrétaire général de l'*U.E.F.* en 1946, et Guglielmo USELLINI, celui qui occupait cette fonction à l'époque. Le 22 novembre 2005, Jean-Claude JUNCKER, Premier ministre luxembourgeois et Président de l'Eurogroupe en deviendra le Président. Son Directeur général est Hartmut MARHOLD, ancien Secrétaire général du *Mouvement européen* et de la *Europa-Union (U.E.F.)* en Allemagne.

Le *CIFE* est une association internationale qui englobe l'*Institut Européen de Hautes Etudes Internationales* (à Nice) et plusieurs programmes d'études européennes dont la "*European Online Academy*" (en partenariat) ainsi que des colloques, des séminaires et des publications (notamment une revue trimestrielle

L'Europe en formation). Les activités du CIFE comprennent l'étude, l'enseignement, la formation et la recherche sur les problèmes de l'unification européenne et mondiale, le fédéralisme, le régionalisme et les transformations des structures de la société contemporaine, selon une prospective fédéraliste.

Grâce à la clairvoyance, à l'engagement et au soutien de nos amis fédéralistes italiens du *Movimento Federalista Europeo*, j'aurai aussi les moyens de poursuivre -après mon départ du Secrétariat de l'U.E.F.- ma fonction de Secrétaire de l'*Intergroupe fédéraliste au Parlement européen*. Cet intergroupe, qui rassemble une centaine de Députés européens de presque tous les Etats membres et des plus grands groupes parlementaires, représente effectivement un atout et un instrument essentiel dans la stratégie fédéraliste. Complément indispensable à la lutte des mouvements fédéralistes, l'*Intergroupe fédéraliste* peut être l'avant-garde institutionnelle et interparlementaire pour catalyser les initiatives de refus de l'euro-pessimisme ambiant, par l'offensive !

Ce n'est qu'un au-revoir... Je souhaite bonne chance et grand succès à mon successeur pour, qu'avec la nouvelle Présidente, il puisse conduire tous les fédéralistes au-delà de la réflexion, c'est-à-dire les engager dans l'action pour sortir le processus d'unification européenne de la crise actuelle.

DEBOUT LES FEDERALISTES !

M. Friedhelm FRISCHENSCHLAGER,
Nouveau Secrétaire général de l'U.E.F.-
Europe.

Le Comité fédéral de l'U.E.F., réuni le 6 novembre 2005 à Bruxelles, a élu M. Friedhelm Frischenschlager comme nouveau Secrétaire général de l'U.E.F.

Après une formation en sciences politiques, M. Frischenschlager, 62 ans, a été député au Parlement autrichien (1977-96), Ministre de la défense (1983-86), membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (1980-83) et député européen (1996-99). Enfin, entre 2001 et 2003 il a travaillé à la Mission de l'OSCE au Kosovo.

M. Bruno Boissière, secrétaire général sortant de l'U.E.F.-Europe, qui occupait cette fonction depuis avril 1997 deviendra, dès l'issue de son mandat permanent à Bruxelles du *Centre international de formation européenne (CIFE)* basé à Nice et Berlin.

M. Boissière, ancien député européen comme successeur, continuera à assumer par ailleurs la fonction de secrétaire de l'*Intergroupe fédéraliste pour la Constitution européenne* au sein du Parlement européen et, à ce titre, demeurera également très étroitement associé au combat des fédéralistes.

**Lyon - L'Université d'automne
des fédéralistes de Rhône-Alpes
(UAF 2005).**

Dès le referendum du 29 mai, l'*Union des fédéralistes européens - Rhône-Alpes* a décidé d'organiser en 2005, et pour la première fois, une *Université d'automne* largement ouverte à l'ensemble des militants, du « Oui » mais aussi à ceux du « Non de gauche » à la Constitution européenne, soucieux de sortir de la crise ouverte par les votes français et hollandais. Le but de cette Université, organisée par un groupe de militants sous la responsabilité de Michel Morin, avait pour but d'exploiter les convergences apparues entre les fédéralistes et d'autres militants du « oui » tout en renouant le dialogue avec d'autres partenaires ayant fait sincèrement le choix opposé au leur, tous favorables à l'union politique de l'Europe.

Cette Université d'automne était dans la droite ligne de l'action de l'*UEF Rhône-Alpes* de ces dernières années, marquée par l'ouverture au fédéralisme mondial et le dialogue avec les milieux alter-mondialistes.

Cette « *Université d'automne des fédéralistes de Rhône-Alpes* », et non pas l'Université d'automne de la seule *UEF Rhône-Alpes*, a été portée par l'ensemble des organisations européennes ou fédéralistes régionales : l'*UEF*, les Jeunes Européens - Lyon, l'*Association européenne des enseignants - Rhône-Alpes*, le *Mouvement européen - Rhône*, *Ad'Epsilon*, l'*Institut d'études européennes* de l'Université Lyon 3, *Europe Direct*, *Presse fédéraliste* et le *Mouvement fédéraliste mondial - Rhône-Alpes*.

**La problématique retenue pour guider les réflexions
était la suivante :**

- > La formulation du Traité constitutionnel européen (T.C.E.), les processus d'adoption choisis et les refus exprimés dévoilent-ils les niveaux inacceptables atteints par la complexité de la société européenne ?
- > Le rejet du T.C.E. reflète-t-il la crise du système des Etats nationaux ou le refus de la construction européenne ?
- > Peut-on offrir d'autres réponses aux discours simplificateurs et aux peurs qui ont dominé la campagne du référendum ?
- > Face aux évidences de la paix en Europe, perçue comme définitivement acquise, la construction d'une Europe fédérale est-elle encore urgente et nécessaire ?

L'*UEF Rhône-Alpes* publiera les *Actes de l'UAF 2005* comprenant :

- > les interventions de la **session d'ouverture** de M. Bruno Boissière (Bruxelles), Secrétaire général de l'U.E.F.-Europe, Secrétaire de l'*Intergroupe fédéraliste du Parlement européen*, sur le thème « Quel rôle pour le Parlement européen dans la

relance du processus constituant ? » ; de Mme. Audrey Soria, historienne, enseignante à l'Université Lyon 3, Présidente de l'Association européenne des enseignants (AEDE) - Rhône-Alpes, sur le thème « La montée des nationalismes : un risque de repli identitaire pour l'Europe ? » et de M. Stéphane Carrara (Bruxelles), chercheur en sciences politiques, à l'Université Paris et à l'Université libre de Bruxelles (IEE), animateur à Café Babel - Bruxelles sur le thème « La responsabilité des médias dans la construction européenne ». Signalons à ce sujet que l'intervention de M. Domenico Moro, vice-président du *Movimento federalista europeo* italien et nouveau directeur de l'Istituto Altiero Spinelli de Studi Federalisti, « Comment relancer, avec les Citoyens européens, le processus constituant ? » a du être traité par M. Boissière, Domenico Moro ayant été retenu à Milan ;

- > un compte-rendu de la **Conférence de M. Philippe Val** (voir le communiqué de presse diffusé par l'UEF suite à cette soirée, ci-après) ;
- > les compte-rendu des **Ateliers de réflexion** tenus en conclusion de l'UAF 2005 organisés le 8 novembre sur les trois thèmes : « les médias et l'Europe, la clé du problème ? » ; « peurs et

ignorances : moteurs des nationalismes ? » et « La constituante européenne : expression du *Peuple européen* » ?

La participation de 150 personnes au total à ces réunions est un encouragement à poursuivre dans cette voie.

- > Aussi le principe d'organiser une Université d'automne annuellement, dès 2006, ouverte aux mêmes partenaires et à ceux qui souhaiteraient les rejoindre, par exemple, nous l'espérons la *Maison de l'Europe de Lyon et du Rhône* est-il adopté.
- > La dimension européenne de l'événement est à renforcer d'où le projet d'ouverture aux « forces fédéralistes » des quatre régions (Bad-Würtemberg, Catalogne, Lombardie et Rhône-Alpes) qui sont regroupées sous le label des *Quatre moteurs de l'Europe*.
- > Les travaux sont entamés pour organiser cette deuxième UAF les 10 et 11 novembre 2006. Comme cette année, l'*Institut d'études fédéralistes Altiero Spinelli* sera convié à donner son patronage à cette manifestation dont nous serons appelé à reparler.

Le groupe de travail

« Université d'automne » de l'U.E.F.-Rhône-Alpes.

Conférence de M. Philippe VAL, éditorialiste de *Charlie Hebdo* et chroniqueur à *France Inter* dans le cadre de l'UAF 2005 (Communiqué de presse de l'UEF Rhône-Alpes).

Le 13 octobre 2005, Philippe VAL, directeur de *Charlie hebdo* et chroniqueur sur *France Inter*, a accepté de venir débattre à Lyon, sur le thème de la construction de l'union politique de l'Europe, à l'invitation de l'Union européenne des fédéralistes Rhône-Alpes et de *Europe Direct*, des *Jeunes européens*, du *Mouvement européen*, de l'Association européenne des enseignants, du *Mouvement fédéraliste mondial* et de *Presse fédéraliste*. Malgré la morosité ambiante qui règne autour de l'idée d'Europe actuellement, plus de 120 participants ont rejoint l'amphithéâtre A de la manufacture des Tabacs (Université Jean Moulin). Ils ont reçu de plein fouet la vigueur et la rigueur d'un militant européen convaincu, en la personne d'un Philippe VAL, tout à tour observateur informé et aiguisé des jeux politiques, commentateur, historien, philosophe ou polémiste. Cette conviction, enracinée dans son histoire intime, porte des paroles pour une Europe de chair et de sang. Ce n'est pas d'Europe virtuelle qu'il s'agit, mais de celle qui est vécue dans les corps, dans les intelligences, dans les cultures profondes et quotidiennes à la fois.

Pourfendeur virulent des mensonges et des manipulations organisés et mis en scène par les chefs du « NON », Philippe VAL a heurté les sentiments apparemment plus généreux de certains militants du OUI, qui souhaiteraient plus d'oubli pour reconstruire un autre projet, y compris avec certains amis du NON. Mais Philippe VAL demeure ferme : il faut comprendre ce qui s'est réellement passé, y compris en polémique, car il faut permettre à ceux qui ont été abusés de s'en rendre compte, afin de reconstruire l'avenir sur des bases solides.

Pour Philippe VAL, le *Peuple européen* existe. Il n'a certes pas de langue commune, mais ce n'est pas l'essentiel. Il est caractérisé par des valeurs et une culture universelle qui viennent de loin, que les Droits de l'Homme résument, avec en particulier l'égalité des droits, l'égalité entre les sexes, la liberté de vivre sa vie et sa sexualité, la laïcité.

Pour conclure Philippe VAL a rappelé que la raison d'être de toute cette construction européenne, qui ne doit pas être bloquée, est la garantie et le maintien de la paix en Europe et dans le monde.

Les fédéralistes européens de Rhône Alpes, à l'initiative de cette rencontre, même s'ils ne partagent pas tous, tous les points de vue de Philippe VAL, le remercient d'apporter un courant d'air frais dans le débat sur la construction politique de l'Europe et ne manqueront de répondre présents aux propositions éventuelles d'action de terrain qui pourraient naître dans les mois à venir.

Cette étape marquera la fin de la première Université d'automne des fédéralistes. Elle sera prolongée par des rendez-vous importants proposés au cours de l'année 2005-2006 afin de prolonger actions et réflexions pour avancer vers l'Europe fédérale.

**En marge du Comité fédéral de l'U.E.F.
et du Conseil mondial du World Federalist Movement.**

**LE PRESIDENT DU SENEGAL,
EN FAVEUR DES ETATS-UNIS D'AFRIQUE.**

Le Président de la République du Sénégal, Mr. Abdoulaye Wade, a pris la parole en qualité de conférencier invité lors d'un colloque sur " le fédéralisme, la paix et la démocratie internationale " co-organisé à Bruxelles le vendredi 4 novembre par l'*Union des fédéralistes européens (U.E.F.-Europe)* et le *World Federalist Movement (WFM – Mouvement fédéraliste mondial)*. Plus de 130 participants, venus de tous les continents, ont participé à cette réunion.

Dans son intervention centrale sur une gouvernance mondiale plus démocratique par le biais du renforcement parallèle des processus d'intégrations régionales au niveau international et des institutions mondiales, le Président Wade, s'est déclaré en faveur d'une sorte d'Etats-Unis d'Afrique afin de dépasser les micro-nationalismes qui sont la plaie de ce continent. Une telle union pan-africaine d'Etats devrait être dirigée, selon lui, par un gouvernement doté de certaines compétences continentales, par exemple, dans les domaines de la recherche, de la santé ou de l'environnement.

Toutefois, le Président Wade a concédé que certains autres dirigeants africains étaient en faveur d'un modèle différent pour l'unification de l'Afrique qui, selon eux, devrait être basée sur des groupes régionaux d'Etats.

Le Président Wade a également signalé qu'il était personnellement convaincu que, quelque soit le modèle d'unification retenu, les Etats-nations africains devraient conserver en propre certaines compétences.

Le colloque, dont la séance inaugurale était placée sous la présidence de Madame Lois Wilson, membre du Sénat canadien et présidente du WFM, a également été le cadre de rapports de Messieurs Lucio Levi (professeur à l'Université de Turin, directeur de la revue *The Federalist Debate*, membre du Bureau exécutif du WFM et du Comité fédéral de l'U.E.F.), de M. Jean-Paul Poulaga (industriel et auteur, représentant du *Mouvement fédéraliste africain*), de M. Fernando A. Iglesias (auteur et professeur à l'Université de Buenos Aires) et de M. Bill Pace (New York, Directeur exécutif du WFM et Coordinateur de la *Coalition internationale des ONG pour la Cour pénale internationale*).

Le colloque a permis également aux participants d'échanger leurs vues sur les possibilités pour les unions régionales, comme l'Union européenne et l'Union africaine, de contribuer au renforcement et à la démocratisation des Nations unies. Les participants ont enfin exprimé l'exigence d'intégrer la société civile dans les processus d'intégration régionaux et le besoin d'une stratégie commune à l'Afrique et à l'Europe en faveur de la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU.

A l'occasion de ce colloque international, qui se déroulait à la veille -les 5 et 6 novembre- des réunions en parallèle du Conseil mondial du WFM/MFM et du Comité fédéral européen de l'U.E.F., les deux organisations ont approuvé une déclaration commune appelant notamment :

1 / L'Union européenne à :

- renforcer son union politique grâce à l'adoption d'une réelle constitution fédérale ainsi que sa politique de sécurité et de défense afin de pouvoir s'exprimer d'une seule voix et de promouvoir la paix et la sécurité dans le monde ;
- se prononcer en faveur d'un siège commun et unique de l'UE au sein du Conseil de sécurité des Nations unies afin d'ouvrir la voie à l'entrée au sein de ce Conseil d'autres regroupements régionaux d'Etats et de le transformer progressivement en un Conseil des grandes régions du monde ;

2 / Les Etats des autres continents du monde à :

relever les défis de la démocratisation et de la mondialisation en promouvant de nouvelles avancées de leurs intégrations régionales et en poussant à la solidarité et à la coopérations entre ces diverses entités régionales au sein du système des Nations unies.

**Parlement européen,
démocratisation
et renforcement des Nations unies.**

Lucio LEVI

**Professeur (Université de Turin) d'institutions
politiques comparées.**

Directeur de *The Federalist Debate*.

**Membre du Bureau exécutif du WFM/MFM et du Comité
fédéral de l'U.E.F.**

Le Parlement européen a réagi le 9 juin aux propositions formulées par les Nations unies en vue du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernements devant se tenir début septembre à New York. Ce qui caractérise la position du Parlement européen c'est son soutien au renforcement de l'ONU en tant que "*seule et meilleure institution globale*" et c'est ce qui importe si nous considérons la position opposée de l'Administration américaine. En fait, le Parlement européen soutient que le multilatéralisme est la meilleure approche pour résoudre les problèmes et les menaces que rencontre la communauté internationale étant donné qu'il est basé sur des institutions bien adaptées et des processus, de prise et de mise en application de décisions, efficaces.

Considérant que l'Union européenne est un pouvoir civil, plus que militaire, il est impressionnant de voir comment les propositions du Parlement européen en matière de sécurité reflètent les inclinaisons de l'UE en faveur de la promotion de la paix dans le monde. Tout d'abord le Parlement européen invite les Etats membres de l'Union à transformer leurs armées en unités susceptibles d'être utilisées à des fins d'opérations de paix et à mettre des contingents à la disposition des besoins des Nations unies. Le Parlement européen se réjouit de la proposition de créer une *Peacebuilding Commission* et un *Peacebuilding Support Office* au sein du Secrétariat de l'ONU afin de reconstruire les Etats dévastés par la violence et demande l'établissement d'un corps civil pour la paix (les "casques blancs") pour mener à bien des missions non militaires. En outre, le Parlement européen fait sienne la "norme émergente" d'une responsabilité internationale collective de protéger les individus en cas de génocide ou d'autres tueries. Dans le même temps, le Parlement européen soutient la proposition du Secrétaire général de l'ONU d'un renforcement de l'autorité de vérification de l'Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA) dans la lutte contre la prolifération des moyens de destruction de masse. L'assemblée européenne soutient le réaménagement à Genève de la Commission des Droits de l'homme des Nations unies avec un conseil des droits de l'homme restreint et intégralement composé de démocraties. Enfin, le Parlement européen confirme l'engagement d'atteindre les *Objectifs du millénaire* et demande aux pays développés de consacrer 0.7 % de leur PNB à l'aide au développement.

En ce qui concerne les réformes institutionnelles, le Parlement européen met en exergue le besoin d'adapter la composition du Conseil de sécurité aux changements survenus dans le système international. En premier lieu, la nécessité de renforcer la représentation des pays en voie de développement au sein du Conseil, étant donné que toutes les régions du monde devraient y être représentées. En vertu de ce principe de base, l'attribution d'un seul siège à l'Union européenne devrait rester son objectif. La Constitution européenne en instituant une personnalité juridique et un Ministre des affaires étrangères de l'UE aurait permis d'aller dans cette direction.

Il est nécessaire de rappeler que l'Union africaine, le 8 mars 2005, a adopté une résolution qui a renforcé la perspective d'une réorganisation des Nations unies sur la base de regroupements régionaux d'Etats lorsqu'elle a affirmé que "*L'Afrique, et non ses Etats membres, doivent être représentés au Conseil de sécurité*". Cette déclaration doit en effet être interprétée comme un refus de la proposition du Secrétaire général de charger, au delà des membres permanents du Conseil, des "gendarmes régionaux" (tels que l'Allemagne, le Japon, l'Inde ou le Brésil) de la responsabilité d'assurer l'ordre mondial. Si l'Afrique veut occuper la place qui lui revient dans les organes de l'ONU, où se prennent les décisions cruciales concernant l'humanité tout entière, alors elle doit parler d'une seule voix. Il est possible, progressivement, de

dépasser l'hégémonie des Etats les plus puissants et les inégalités entre les Etats si les régions les plus pauvres du monde s'avèrent en mesure de s'unir et de trouver au moyen de leur unification économique et politique le moyen de dépasser leurs conditions de dépendance.

Cette dernière réflexion s'applique également à l'Union européenne, qui devrait avoir une politique extérieure et de sécurité unique si elle veut s'émanciper des Etats-Unis de même qu'une représentation commune au sein du Conseil de sécurité si elle veut contribuer à la construction de la paix dans le monde. Comme l'a précisé l'*U.E.F.*, dans une résolution adoptée lors de son dernier Comité fédéral le 10 avril dernier, "*l'extraordinaire nouveauté de la représentation des grandes régions du monde dans le Conseil de sécurité réside dans la reconnaissance du droit de tous les Etats à être représentés au sein de cet organe par le truchement de leur organisation régionale respective, sans distinction entre membres permanents et membres non permanents*".

En outre, le Parlement européen suggère que, afin de coordonner les diverses institutions et agences des Nations unies traitant de questions économiques, financières, commerciales, de développement ou d'environnement, le *Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC)* soit transformé en un Conseil de sécurité économique, et, qu'enfin, le *Conseil de tutelle* soit transformé en substance en un "Conseil des Etats en difficulté" (*Failed States*) responsable de la coordination de la coopération internationale et de la prévention des conflits dans ces Etats.

Pour ce qui est de la démocratisation des Nations unies, le Parlement européen a demandé l'établissement d'une Assemblée parlementaire des Nations unies (*United Nations Parliamentary Assembly (UNPA)*), au sein du système de l'ONU, qui en renforcerait le caractère démocratique, démocratiserait ses processus internes et permettrait d'y associer la société civile mondiale. Le Parlement européen précise que l'*UNPA* devrait être dotée de droits réels d'information, de participation et de contrôle et pouvoir adopter des recommandations directes à l'Assemblée générale. Comme un premier pas dans cette direction, le Parlement européen suggère la tenue d'une réunion parlementaire en préalable à l'assemblée des Chefs d'Etat et de gouvernements au mois de septembre et en marge de la Seconde conférence mondiale des présidents de parlements prévue des 7 au 9 septembre.

Après les résolutions de l'*Internationale socialiste* en 2003, puis de l'*Internationale libérale* en 2005, qui avaient soutenu l'idée d'une Assemblée parlementaire des Nations unies, la prise de position du Parlement européen montre, à son tour, qu'une nouvelle approche est nécessaire pour combler le déficit démocratique des Nations unies.

***A propos de la réunion de
l'Organisation mondiale du commerce
en décembre 2005 à Hong Kong.***

**L'avenir
est aux régions du monde.**

Jacques TENIER

**Secrétaire général de *Points cardinaux*.
Auteur de *Intégrations régionales et mondialisation*²**

**Le titre de l'article a été modifié très légèrement
pour tenir compte
de sa parution après la réunion de l'OMC.**

En septembre 2003, la réunion à Cancun de l'*Organisation mondiale du commerce* (OMC) nous avait rappelé l'existence des pays du Sud. Les négociations commerciales ne pourront plus être réduites à la présentation au *reste du monde* d'un compromis passé entre les Etats-Unis et l'Union européenne. L'immense majorité de l'humanité vit en Asie, en Afrique et en Amérique du sud et les pays n'y sont pas condamnés au morcellement et à l'impuissance sur la scène mondiale, au mieux bénéficiaires d'une aide publique au développement que leur accordent chichement les pays du Nord. Ils peuvent, eux aussi, chercher à se regrouper, à *s'intégrer régionalement* afin de gagner en cohésion et de parler d'une voix plus forte. Nous devons rendre visibles ces regroupements régionaux qui offrent à l'action publique une chance de renouvellement dans une économie globalisée. On ne nous convaincra pas de la qualité d'un système multilatéral qui conforte les pays nord-américains et les pays européens dans des blocs régionaux et qui dénie aux pays d'Afrique ou d'Asie du sud une même capacité d'organisation. La mondialisation accélérée de l'économie crée des richesses mais de manière inégale entre les pays comme en leur sein. Pour une population plus nombreuse que celle de la France, l'Afrique occidentale francophone réalisait en 2.000 un produit intérieur brut de 25 milliards de dollars là où celui de la France s'élevait à 1.300 milliards de dollars. Les Américains les plus riches (1 % de la population) détenaient 20 % de la richesse des Etats-Unis dans les années soixante-dix, ils en contrôlent aujourd'hui 40 %. Ces mouvements de concentration de la richesse ne sont pas naturels et peuvent être contrariés par la volonté politique et l'action publique. *Reste à définir, pour notre temps, l'échelle pertinente de cette action.* Nous pouvons chercher refuge à l'intérieur des frontières nationales mais l'attitude paraît hors de propos dans un monde rapetissé par les échanges et par les moyens de communication. Nous pouvons nous projeter sur une hypothétique scène mondiale et y faire le siège des conclaves gouvernementaux mais

cette démarche n'offre en rien la garantie d'une action alternative pérenne comme le montre l'essoufflement des *Forums sociaux mondiaux*. Construire un espace régional a le mérite d'échapper à la fois à la régression et à la déclamation. Il permettra d'actualiser des projets politiques aujourd'hui en déshérence, à la condition de dépasser le stade du libre échange. Nous sommes en droit d'être sceptiques devant les espaces régionaux d'aujourd'hui tant le libre commerce paraît les épuiser. Mais nous devons reconnaître dans leur variété des inspirations différentes. Le libre échange peut être un moyen de stimuler la croissance et le commerce. La construction européenne l'a montré. Mais elle ne s'y est pas limitée, portée par une vision commune de l'avenir et confortée par des politiques de solidarité, principalement régionale et plus faiblement, sociale. L'Union européenne rompt en revanche cet équilibre lorsqu'elle conclut des accords de libre échange avec des pays du Sud isolés comme les pays du Maghreb, qui ne font guère le poids face à elle, sans chercher ou sans pouvoir organiser avec des régimes peu démocratiques, une élévation du bien être des habitants.

Le libre commerce entre le fort et le faible sans correction publique des inégalités les nourrit au contraire comme le montrent les relations entre les Etats-Unis et le Mexique depuis l'entrée en vigueur en 1994 de l'accord de libre échange nord-américain. L'ALENA a accentué la satellisation du Mexique par les Etats-Unis avec lesquels il réalise près de 90 % de son commerce. La brutalité des relations économiques que n'encadre pas un projet politique commun sert des intérêts de classe de part et d'autre de la frontière. Au cours de la décennie 90, la part de la rémunération du travail dans le PNB mexicain est passée de 40 % à 24 %. Entre 1994 et 1996, la part de la richesse nationale contrôlée par les Mexicains les plus riches (1 % de la population) est passée de 14 % à 30 %. *Le fondamentalisme capitaliste* écarte toute politique correctrice, le marché trouve seul son équilibre... mais dans quelles conditions ? Le chapitre 11 de l'ALENA, que les Etats-Unis souhaitent étendre à l'ensemble du continent américain, fait droit à une entreprise de poursuivre un Etat dont une réglementation pourrait à l'avenir réduire les profits. La révolte bolivienne de l'automne 2.003 donne un avant-goût de ce que produirait en Amérique centrale et en Amérique du sud le libre commerce de l'Alaska à la Terre de feu si les négociations aboutissent comme prévu en 2006. Ce libre commerce continental ne renforcerait nullement la capacité d'expression des peuples d'Amérique dans les enceintes multilatérales (ONU, OMC, FMI). La Bolivie y serait toujours *l'égal* des Etats-Unis comme le Niger, celui de la France. Plusieurs pays ont compris, dès avant Cancun, l'intérêt d'harmoniser leur position commerciale avec celles de leurs voisins. Savons-nous qu'il en est ainsi de l'Inde et du Pakistan au sein de l'association régionale pour la coopération en Asie du Sud (SAARC), créée en 1985 à l'initiative du Bangladesh, comme des pays membres du marché commun des Caraïbes (CARICOM) à l'origine d'une politique commerciale commune. Annonçant en 2.001 la création de l'Union africaine, le

² Publié en 2003 par la *Documentation française*, 29-31 Quai Voltaire, Paris.

secrétaire général de la défunte OUA (Organisation de l'unité africaine) déclarait : *"Séparément, aucun d'entre nous ne peut faire face et les relations individuelles ne sont pas viables."*

Notre objectif ne peut être de poursuivre la destruction des dernières réglementations nationales, tantôt par voie multilatérale tantôt par voie continentale, offrant ainsi les pays du Sud désarmés à l'appétit sans fin du capitalisme. *Nous devons contribuer à la formation de volontés politiques communes, aux peuples d'Afrique, d'Amérique du Sud, du Pacifique ou d'Asie du Sud.* L'histoire ne leur en a guère offert l'opportunité et les pays du Nord n'ont cessé d'y trouver avantage. Nous continuons à jouer les fictions de l'égalité entre les Etats-Unis et le Guatemala, entre la France et le Mali, aujourd'hui encore, entre l'Europe et l'Algérie. Mais ces visions sont de courte vue. Elles ne portent en rien la promesse d'un monde plus équilibré, moins inégalitaire, plus vivable pour tous. Nous n'avons pas à sacrifier nos constructions régionales mais nous devons reconnaître aux autres, le droit à la leur. Quarante-cinq ans se sont écoulés entre la signature du traité de Rome et la réalisation de l'union économique et monétaire. Le démantèlement des protections douanières par les accords de l'OMC mais aussi par les accords de libre échange Nord / Sud, entre les Etats-Unis et ses voisins, entre l'Union européenne et les pays du Sud de la Méditerranée, peut produire des dégâts irréparables dans des économies et des sociétés fragiles, sous la domination des grands groupes étrangers et des classes dirigeantes

nationales. Imaginons au contraire les nouveaux rapports de force que produirait, face aux Etats-Unis, le regroupement des pays d'Amérique du Sud dans un ensemble politique comme le propose le sommet de Cuzco du 7 décembre 2004. Pensons à l'audience internationale de la parole de l'Union africaine si elle parvient à se former. Représentons-nous la promesse d'avenir pacifique portée par l'action conjointe de l'Inde et du Pakistan en Asie du Sud (SAARC). S'inspirant librement de l'expérience européenne, les pays du monde peuvent tracer dans des ensembles régionaux un chemin d'autonomie et de relation pacifique avec les autres régions du monde. Il y faut un projet démocratique au-delà du cadre étroit de la nationalité, des institutions fonctionnant régulièrement, un droit communautaire et les moyens de l'appliquer et de le contrôler. Il y faut les instruments de la solidarité, entre les populations comme entre les régions, une fiscalité et l'intervention des banques de développement. *"Les nations ne sont pas quelque chose d'éternel. Elles ont commencé, elles finiront. La confédération européenne, probablement, les remplacera. Mais telle n'est pas la loi du siècle où nous vivons."* Ernest Renan dégagait à la nation française un horizon européen dans son discours à la Sorbonne du 11 mars 1882. La deuxième moitié du 20^{ème} siècle a vu la réalisation du projet européen. A nous, d'Europe et d'ailleurs, de dégager au 21^{ème} siècle un horizon continental aux peuples du monde et de proposer une réforme du système des Nations unies qui assure leur juste représentation.

De l'Union monétaire à l'Union économique.

Dario VELO

Professeur d'économie à l'Université de Pavie.

Président de l'Association italienne d'études économiques.

Article publié en commun avec The Federalist Debate.

L'histoire du processus d'unification européenne nous apprend que chaque avancée a été rendue possible lorsqu'on a pu identifier le problème crucial posé à un moment donné et lui définir une solution novatrice, en cohérence avec le cadre economico-social et politique existant. Chaque étape du processus d'intégration a vu naître une nouvelle institution pour gérer la nouvelle phase. La constitution européenne, aujourd'hui en cours de ratification, constitue le résumé formel de ce qui a été réalisé à ce jour et permet (trait) d'avancer en accomplissant une nouvelle étape dans le processus d'unification.

Le problème crucial auquel est aujourd'hui confrontée l'Europe, c'est la réalisation de l'Union économique. La nécessité d'avoir un gouvernement européen de l'économie, de réaliser des politiques européennes, de garantir le développement et l'autonomie du modèle social européen, s'impose : en résumé, il faut reconnaître aux citoyens le droit de construire démocratiquement leur propre avenir.

La mondialisation exprime l'idéologie d'un marché sans Etat. Il s'agit de fait d'une vision anti-libérale car le libéralisme a toujours conçu le marché à l'intérieur d'un cadre étatique. Il s'agit d'une vision étrangère à la tradition historique et politique européenne. Le terme d'Union économique signifie en premier lieu réaffirmer la place de l'Etat - d'une nouvelle forme d'Etat que le processus d'unification européenne a esquissé d'une manière graduelle et continue. Il appartient à l'Etat de concilier marché et solidarité, efficacité de gouvernement et participation et d'orienter le développement sur la base d'options de fond projetées sur le long terme. Comment obtenir l'Union économique, quelles institutions nouvelles identifier et réaliser, sur quel point faire pression pour transférer les pouvoirs nécessaires du niveau national au processus d'unification ? Là est tout le problème. Ces choix ne peuvent être arbitraires mais ils doivent correspondre à la situation historique que nous sommes en train de vivre.

L'expérience passée peut nous aider à orienter notre réflexion et notre initiative. Il est possible d'établir un parallèle entre la crise monétaire de 1968 et la crise énergétique qui a commencé avec la guerre en Irak : un parallèle entre la monnaie européenne comme alternative à la crise du système monétaire international et la politique énergétique européenne aujourd'hui nécessaire.

L'Union monétaire a été lancée en 1968 avec le début de la crise monétaire internationale lorsqu'il apparut clairement que le désordre monétaire allait annuler tout ce qui avait été réalisé à travers l'intégration de l'économie européenne. Jusqu'alors le système institué à Bretton Woods, fondé sur le dollar, avait garanti un ordre monétaire stable et prospère au monde occidental et notamment à l'Europe. Le processus d'intégration européenne avait pu compter sur la stabilité monétaire garantie de l'extérieur par le système monétaire international et le dollar. En 1968, la déclaration d'inconvertibilité "technique" du dollar signe le début d'une longue période d'instabilité où les réévaluations et les dévaluations successives des monnaies européennes réintroduisirent *de facto* entre les Etats européens les barrières que le Marché commun avait graduellement et laborieusement éliminées. Dans une telle situation, l'exigence de créer une Union monétaire européenne apparut clairement comme la condition pour préserver l'acquis et faire avancer le processus d'unification.

De la même manière que le système monétaire fondé sur le dollar avait stabilisé les relations monétaires de l'après-guerre jusqu'en 1968, la politique énergétique menée au niveau mondial par les Etats-Unis a apporté une relative stabilité au marché de l'énergie en lui permettant de se développer en fonction des besoins de l'économie mondiale de l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui. Durant cette période, nous n'avons enregistré, en la dépassant, qu'une seule grave crise énergétique. Nous risquons actuellement d'être à la veille d'une crise énergétique aussi dévastatrice que le fut la crise monétaire de 1968. D'une manière

analogue à ce qui s'était alors vérifié, une crise énergétique de vastes dimensions aurait pour effet, dans les conditions actuelles, d'affecter la marche de l'économie européenne et de stimuler la recherche de mesures compensatrices nationales, mettant ainsi en crise le processus d'intégration, avec le risque de mettre également en cause l'Union monétaire si chèrement conquise. La crise énergétique qui pourrait éclater au niveau international a des causes structurelles analogues à celles de la crise monétaire de 1968. Ce qui émergeait alors, c'était la contradiction entre la dimension mondiale d'une monnaie internationale et la dimension nationale de l'offre d'une monnaie internationale garantie par les seuls Etats-Unis. Aujourd'hui, sur le plan de l'énergie, une contradiction émerge entre la demande mondiale d'énergie alimentée par les pays anciennement et nouvellement industrialisés et la dimension nationale de la gestion de l'offre, fortement concentrée entre les mains des Etats-Unis et de quelques pays producteurs qui sont leurs alliés. C'est pourquoi il est nécessaire d'ouvrir une réflexion approfondie pour comprendre comment l'expérience du succès de la monnaie européenne peut être reproduit aujourd'hui avec le lancement d'une politique énergétique européenne.

Mais quelle politique énergétique, avec quelles institutions, avec quels transferts de pouvoirs en direction du processus d'unification ? L'hypothèse de départ de cette réflexion pourrait être la création d'une "Autorité européenne de l'énergie". Si cette hypothèse était fondée, la création de cette Autorité ferait pencher la balance en faveur d'une politique énergétique européenne qui, à son tour, stimulerait l'avènement de l'Union économique, ce qui aurait pour effet d'ouvrir une nouvelle phase du processus d'intégration. Mario Albertini enseignait que la question critique résidait dans l'identification du point précis sur lequel il fallait intervenir pour mettre en mouvement un processus en cascade ; ce point précis ne pourrait-il pas être la création de l'Autorité européenne de l'énergie ? Le débat est ouvert.

L' Union européenne doit taxer le kérosène.

Richard LAMING

Directeur de *Federal Union*, section britannique de l'*U.E.F.* et du *WFM/MFM* - Londres.

Texte publié en commun par *The Federalist Debate* (Turin) et *Fédéchoses*.

La question de la taxation du kérosène a refait surface grâce au gouvernement allemand. D'après celui-ci, l'argent pourrait être utilisé pour l'aide au développement. En fait, il pourrait être utilisé pour faire bien davantage.

A l'heure actuelle, le carburant utilisé pour les vols internationaux de passagers n'est pas taxé, ce qui n'est pas le cas pour le carburant utilisé dans les voitures individuelles et les transports routiers. Voyager par avion est le type de transport qui porte le plus préjudice à l'environnement mais c'est aussi celui qui bénéficie du carburant le plus faiblement taxé. C'est fou !

De plus, une taxe sur le kérosène serait aussi plus progressiste d'un point de vue social, portant principalement sur ceux qui ont les moyens de payer plus, les gens les plus riches qui prennent souvent l'avion. Les sommes impliquées sont substantielles : des millions d'euros par an.

Cet argument a circulé pendant un temps, mais les gouvernements ont dit que la loi les avait paralysés ; cela m'a toujours laissé perplexe.

Certes, la différence entre être au gouvernement et être dans l'opposition c'est qu'au sein du gouvernement on a le pouvoir de changer la loi. La question est de savoir si les gouvernements nationaux de l'Union européenne (UE) en ont vraiment le courage. Le problème c'est que la loi en question est un accord international auquel on est parvenu par le biais de l'Organisation de

l'aviation civile internationale (ICAO) plutôt qu'une loi nationale. Mais cela n'interdit pas pour autant de la réviser. Le vrai problème est politique.

Il n'est pas réellement possible pour un pays d'Europe d'instaurer une taxe unilatérale. Par exemple, si le Royaume uni devait instaurer, seul, une sorte de taxation sur le kérosène, son industrie aéronautique se trouverait dans une position désavantageuse par rapport à la concurrence. Les vols intercontinentaux seraient aiguillés de Heathrow ou Gatwick vers Charles de Gaulle ou Schiphol. L'environnement n'en tirerait aucun bénéfice global et la seule perte d'emplois serait pour le Royaume Uni.

Le problème ne se pose pas si la taxe est instaurée au sein de l'UE. N'est-ce pas pour traiter ce type de problèmes transfrontaliers qu'elle a été établie au départ ?

L'UE pourrait exiger que tout avion décollant ou atterrissant sur son territoire paie une taxe sur le kérosène à un taux donné. Elle pourrait passer des accords avec des pays tiers pour que la taxe payée sur le kérosène dans ces pays soit compensée par les paiements de taxes dues au sein de l'UE. Du point de vue de l'environnement, l'endroit où la taxe est payée n'a aucune importance et il n'y a aucune raison pour que l'UE encaisse le revenu de la taxe payée dans les pays tiers.

Des mesures pourraient être prises à l'encontre des compagnies qui auraient cherché à échapper à la taxe en détournant leurs vols intercontinentaux des destinations de l'UE vers d'autres destinations, telles que Zurich. Les compagnies qui l'auraient fait pourraient, par exemple, payer à l'UE leurs taxes sur le kérosène à un taux majoré.

Mais l'on peut espérer que de telles mesures punitives ne soient pas nécessaires. Une approche de coopération avec les voisins de l'Union, serait préférable. En fin de compte, il en va de l'intérêt de tous de prélever cette taxe : le seul problème c'est que la nature intergouvernementale de l'ICAO empêche de le faire. La clef de la réussite c'est donc l'action concertée en Europe. Les Etats membres de l'UE sont assez puissants, s'ils agissent ensemble, pour mettre fin aux échappatoires en matière de protection de l'environnement européen. Il ne faut que de l'imagination politique pour dépasser les problèmes au niveau européen afin de parvenir à des solutions. Les dirigeants européens sont-ils suffisamment imaginatifs ?

L'Union européenne et la politique américaine de “ diffusion de la démocratie ”.

Sergio PISTONE

**Historien de l'intégration européenne,
Université de Turin,
membre du bureau de l'U.E.F.-Europe.**

Article publié en commun avec *The Federalist Debate*.

Suite à la réélection de George W. Bush, et en particulier suite aux élections en Irak du 30 janvier 2005, le gouvernement américain a annoncé de façon formelle et en diverses occasions que l'idée maîtresse de sa propre politique étrangère consiste à diffuser la démocratie dans le monde. Il ne s'agit pas d'une doctrine fondamentalement nouvelle. Elle se rattache au mot d'ordre -repris en 1941 par Roosevelt- avec lequel le président Woodrow Wilson justifia l'entrée des Etats-Unis dans la première guerre mondiale : “ *le monde doit être rendu sûr pour la démocratie* ”. Elle est développée dans le document présidentiel de septembre 2002 sur la stratégie de la sécurité des Etats-Unis qui a défini les fondements théoriques de la guerre préventive contre l'Irak. En effet, dans ce texte il est affirmé que la démocratie est un système de gouvernement valable pour le monde entier et pas seulement pour le monde occidental, que l'instauration de la démocratie est, avec l'économie de marché, la condition fondamentale pour réaliser la paix, que la diffusion de la démocratie est la meilleure voie pour éradiquer le terrorisme. Il est également indiqué que les Etats-Unis sont la seule superpuissance, dotée d'une suprématie militaire

(devant être conservée à tout prix) et économique sans précédent dans l'histoire, enfin que cette condition offre la première grande occasion de construire, depuis la naissance des Etats souverains au 17^{ème} siècle, un monde pacifié et fondé justement sur la démocratie et le libre marché.

La nouveauté par rapport au document de 2002 c'est l'importance avec laquelle l'Administration américaine soutient la doctrine de la diffusion universelle de la démocratie. Cette emphase s'exprime en particulier par la thèse selon laquelle l'objectif central de la politique étrangère américaine ne serait plus la stabilité mais la liberté et se décèle à travers plusieurs points dont :

- 2 la mise en exergue des élections récentes en Afghanistan, Palestine et Irak, des agitations survenues en Géorgie et Ukraine, des signaux de changement en Egypte (où la presse et l'opposition commencent à jouir de quelques marges de liberté), en Arabie saoudite (où se sont déroulées - même imparfaites- des élections communales), au Koweït (où on a ouvert le vote aux femmes), en Algérie (où se sont déroulées des élections libres), au Liban (où la voix populaire s'est faite entendre) comme preuve concrète que le processus de démocratisation est en marche ;
- 3 l'indication du Moyen-orient, région où le terrorisme transnational a ses principales racines, comme principal champ d'application de la doctrine de diffusion de la démocratie ;
- 4 l'appel aux Européens à collaborer activement à cette politique, en particulier au Moyen-orient, combiné à un appel plus général pour une alliance de toutes les démocraties dans le but d'une démocratisation globale.

Il est évident que l'Union Européenne (UE) doit exprimer une position claire sur la doctrine américaine de la diffusion de la démocratie -avec une référence particulière à son application au Moyen-orient, région d'intérêt vital pour l'Europe- et donner une réponse à la demande américaine de s'y associer. Les fédéralistes doivent donc s'efforcer de clarifier la réponse appropriée.

Commençons par préciser quelques éléments assez évidents, mais qui méritent d'être soulignés -pour éviter des équivoques sur l'importance attribuée aux élections afghanes, palestiniennes et irakiennes- dans le contexte d'une discussion sur la diffusion de la démocratie. Tout d'abord, la démocratie effective ne peut qu'être une démocratie libérale. Afin de réaliser la démocratie, l'exercice du droit de vote ne suffit pas. Il convient qu'il soit complété par l'état de droit (intangibilité des libertés fondamentales et séparation des pouvoirs) sans lequel prévaut la tyrannie de la majorité et donc un régime autoritaire et dictatorial. En second lieu, la démocratie libérale a un fondement indispensable dans le développement économique qui doit être accompagné de la solidarité sociale sans laquelle les conflits économiques et sociaux atteignent des niveaux incompatibles avec le fonctionnement de la démocratie libérale. Diffuser la démocratie signifie par conséquent étendre -avec toutes les difficultés et le temps que cela comporte- la démocratie libérale intégrée à l'économie sociale de marché (le libéralisme pur ne suffit donc pas ou signifie d'autres choses qui n'ont pas grand chose à voir avec la démocratie).

Qu'en est-il à présent de la validité universelle de la démocratie. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec cette thèse qui tire ses racines du cosmopolitisme propre à la philosophie des lumières et qui récuse le relativisme à fond raciste que soutient la vision du " choc des civilisations ". À ce sujet, la considération suivante me semble décisive.

Le système démocratique de type européen s'est affirmé dans le contexte des sociétés modernes pluralistes fondées sur l'économie de marché. Il a réussi -à travers une démarche difficile qui a vaincu les alternatives autoritaires, fascistes et communistes- à instaurer de façon durable la cohabitation pacifique. Ainsi, la caractéristique première de notre époque est tant la diffusion à l'échelle mondiale de sociétés de type pluraliste fondées sur l'économie de marché que le développement d'une interdépendance toujours plus profonde et, donc, la progressive mise en place d'une société mondiale pluraliste. Pour cette raison, il semble raisonnable -et non dicté par l'esprit de supériorité- d'affirmer que les principes fondamentaux de la culture politique européenne occidentale peuvent et doivent (petit à petit) se répandre dans les sociétés qui se modernisent graduellement et caractériser le système politique (la Fédération mondiale) qui devra gouverner pacifiquement la société mondiale en voie de formation. Autrement dit, la validité universelle de la démocratie est un aspect essentiel du discours sur l'unification mondiale.

Il faut également mettre en évidence que les traités d'unification européenne, et en particulier la Constitution européenne, montrent non seulement dans les valeurs de la démocratie, de l'état de droit, du respect des droits de l'homme (y compris ceux des minorités) et de la solidarité, les fondements irremplaçables du système politique européen, mais comportent aussi l'obligation de leur diffusion dans le monde considéré comme un des buts fondamentaux de la politique étrangère et de sécurité de l'UE. De plus, si les processus de démocratisation doivent avoir une base solide dans les sociétés en cours de modernisation (ils ne peuvent pas être simplement exportés) ils peuvent et doivent être favorisés de façon décisive de l'extérieur et, en particulier, par les grandes démocraties qui ont une responsabilité spécifique à cet égard.

Si, sur la base de ces considérations, la thèse de la validité universelle de la démocratie doit être jugée tout à fait positivement, il faut contester sur le fond la doctrine de la diffusion de la démocratie soutenue par le gouvernement américain. Cette contestation concerne le rapport entre démocratie et paix et, précisément, la thèse selon laquelle l'instauration de la démocratie produit automatiquement une attitude pacifique au niveau international. Cette position, propre à l'internationalisme démocratique -dont la version plus moderne est la théorie de la paix démocratique- est réfutée sur le plan théorique par la doctrine fédéraliste qui fait appel au rapport entre paix, dépassement de l'anarchie internationale et pleine réalisation de la démocratie. Ce qui rend convaincant la réfutation théorique c'est, d'autre part, l'expérience du processus d'intégration européenne ; et c'est sur cet argument qu'il est utile de s'arrêter.

L'expérience de l'intégration européenne montre clairement que la démocratisation globale de l'Europe s'est produite dans le contexte de pacification dû au processus d'intégration européenne, c'est-à-dire d'un processus impliquant la limitation de la souveraineté absolue des Etats dans une perspective fédérale. En effet, avant 1945, les Etats démocratiques étaient en minorité en Europe. C'est seulement après la seconde guerre mondiale, parallèlement au développement de l'intégration européenne, qu'un processus de consolidation et de diffusion pacifique de la démocratie impliquant graduellement l'Europe tout entière s'est mis en marche. Il y a un rapport évident entre cette évolution et le fait que l'intégration européenne ait éliminé deux puissants obstacles à la démocratisation.

En premier lieu, la confrontation internationale endémique -ayant comme point culminant de tension le conflit franco-allemand- qui a caractérisé le système européen des Etats, et impliqué le monde entier, n'existe plus. On a par conséquent dépassé une situation d'anarchie comportant structurellement la primauté des exigences de sécurité par rapport aux revendications démocratiques, jusqu'à produire les régimes totalitaires. En deuxième lieu, l'intégration supranationale a permis de dépasser les dimensions

asphyxiantes des économies nationales et donc rendu possible un progrès économique et social général qui représente une condition indispensable du progrès démocratique. Il est un fait que l'Europe, même si la fédération n'a pas encore été pleinement réalisée, est devenue la région la plus pacifique, la plus démocratique et la plus socialement avancée du monde et, en même temps, un modèle pour d'autres tentatives d'intégration ou pacification régionale et un pôle structurellement favorable à la pacification globale.

Il faut souligner d'autre part, toujours en référence à l'intégration européenne, le rôle déterminant qu'a eu dès son départ la politique américaine. En particulier, le lancement du Plan Marshall a subordonné l'aide économique (décisive pour la reconstruction) à l'engagement des Etats européens à une politique d'intégration et la présence en Europe de forces américaines de sécurité a empêché le retour à la course au pouvoir entre la France et l'Allemagne. A propos du Plan Marshall, il faut se rappeler que, dans le débat politique américain et dans le préambule même de l'*European Recovery Act* par lequel le Congrès alloua les fonds pour l'aide à l'Europe, il est fait référence à l'unification des Etats américains après l'indépendance comme modèle duquel les Européens devraient s'inspirer. Cela nous ramène à ce que soutenaient les pères fondateurs de la Constitution américaine et en particulier Alexander Hamilton dans les essais N° 6, 7 et 8 du *Federalist*. Selon lui, la raison fondamentale pour laquelle il fallait approuver la constitution fédérale était précisément la nécessité d'éviter la formation en Amérique d'un système d'Etats souverains analogue au système européen ; L'anarchie internationale en Europe était en effet à la base d'un système caractérisé par la lutte pour le pouvoir, la primauté de la sécurité et la conséquente présence structurelle de régimes autoritaires -à l'exception de l'Angleterre suite à sa chanceuse situation insulaire. Il est évident qu'avec le choix de la limitation fédérale de la souveraineté nationale, les Etats d'Amérique du Nord avaient instauré entre eux un système de paix structurel qui a rendu possible le développement de l'expérience démocratique américaine. Il y a eu une guerre civile dans l'histoire des Etats-Unis tandis que les Européens ont vécu, jusqu'en 1945, dans un système de guerre perpétuelle.

Revenant à l'expérience de l'intégration européenne, qui puise ses racines dans l'expérience de l'intégration américaine, on peut affirmer qu'une stratégie de diffusion de la démocratie doit être organiquement encadrée dans une stratégie d'intégration supranationale. Il me semble sensé d'appliquer cet enseignement dérivant d'expériences historiques d'une importance cruciale à la question de la démocratisation du Moyen-orient qui constitue le fondamental champ d'application de la doctrine américaine de diffusion de la démocratie. Concrètement, un projet de démocratisation de la région moyen-orientale, pour être efficace, doit être encadré dans une approche d'intégration et pacification régionale. Voyons ce que cela signifie dans la réalité.

La prémisse dont il faut tenir compte pour amorcer une évolution positive au Moyen-orient c'est la fin du conflit israélo-palestinien qui est l'élément de tension principal dans la région, comme l'était le conflit franco-allemand en Europe. Il faut également souligner que ce qui affaiblit de façon décisive les tendances démocratiques et de modernisation au Moyen-orient c'est précisément le fait que la seule expérience démocratique à l'oeuvre dans cette région, en Israël, soit souillée par l'oppression des Palestiniens. Cela stimule l'émergence de positions rétrogrades, populistes, fondamentalistes, extrémistes et en définitive déstabilisatrices évidemment également largement favorisées par le retard économique de la région. La conciliation entre Israéliens et Palestiniens ne pourra se réaliser qu'à deux conditions. D'une part, on devra donner vie à un Etat palestinien qui comprenne la Cisjordanie, la bande de Gaza et Jérusalem-est ; qui comporte donc le retrait des Israéliens et une indemnisation des réfugiés palestiniens. D'autre part, il faudra amorcer simultanément l'intégration supranationale de l'aire moyen-orientale à partir du noyau pacifié israélo-palestinien qui devrait devenir un pôle d'attraction pour les Etats voisins. L'intégration régionale est le cadre indispensable pour créer les conditions de sécurité dans lesquelles les forces réformatrices pourraient pleinement se développer et créer les conditions de progrès économique nécessaires aux avancées sociales et démocratiques. Un projet semblable présuppose une intervention extrêmement contraignante de la part des grandes démocraties, en suivant la logique du Plan Marshall qui subordonna (comme rappelé ci-dessus) une aide grandiose pour la sécurité et le développement économique-social, à une politique de pacification et de démocratisation et favorisa ainsi de façon déterminante la reconstruction de l'Allemagne, la réconciliation franco-allemande et l'amorce de l'intégration européenne.

Il est évident que ce n'est pas vers cette position que la politique américaine est en train de diriger ses efforts au Moyen-orient. Il manque, au-delà des expressions rhétoriques, un engagement sérieux en faveur de la solution du conflit israélo-palestinien. Il n'existe donc pas de projet d'intégration régionale, tandis que l'accent est mis essentiellement sur l'insertion de la région dans le processus de globalisation économique purement libérale. Ce qui caractérise la politique moyen-orientale américaine c'est par conséquent fondamentalement l'interventionnisme militaire unilatéral. Cela a conduit au renversement du régime de Saddam Hussein (avec des coûts humains et économiques énormes) mais non à la reconstruction étatique et démocratique de l'Irak ou à la modernisation et à la stabilisation générale de la région.

Ainsi il semble que le discours américain sur la diffusion de la démocratie apparaisse comme une couverture idéologique d'une politique impérialiste. En réalité, comme nous l'affirmons depuis quelques années, une politique orientée vers la diffusion de la paix et la démocratie dans le monde a des coûts en termes de limitation progressive de la souveraineté (pour renforcer l'organisation internationale globale à commencer par l'ONU) et de transfert des

ressources des pays plus avancés à ceux moins avancés (pour jeter les bases économiques et sociales du progrès démocratique). La classe politique américaine se refuse à assumer ces coûts d'autant plus qu'il n'existe aucune alternative à son pouvoir au niveau international. De là, une réponse de type hégémonique impériale fondée sur l'unilatéralisme systématique -la puissance militaire et le libéralisme sauvage- aux problèmes de gouvernance mondiale.

S'il est correct, pour les raisons susmentionnées, de critiquer la doctrine américaine de la diffusion de la démocratie et son application au Moyen-orient, nous ne pouvons nous limiter à la seule critique. L'Europe a un intérêt vital, pour des raisons évidentes, à voir cette région pacifiée et démocratisée. Elle doit répondre à la demande américaine en proposant et en s'engageant sérieusement à réaliser un projet plus valable, axé précisément sur l'exportation de son propre modèle d'intégration supranationale. Cela signifie qu'elle doit être disposée à investir d'importantes ressources au niveau économique et sécuritaire. En somme, elle doit lancer un "plan Marshall" et se montrer prête à engager pour une longue durée ses forces de sécurité dans la région pour contribuer de manière décisive à la sécurité d'Israël et de la Palestine et créer ainsi le cadre de leur réconciliation. Elle doit, en outre, contribuer de façon déterminante à la reconstruction de l'Etat et de la démocratisation de l'Irak dans le cadre plus large de l'intégration régionale.

Si l'UE répondait par un tel projet (et avec la ferme volonté de le réaliser) à la requête américaine de participer à la diffusion de la démocratie, elle serait alors en mesure d'en améliorer la mise en oeuvre et de réaliser un partenariat avec les Etats-Unis tout en l'insérant dans un cadre de légitimité internationale (en accord et non en désaccord avec l'ONU).

Il faut souligner qu'il existe déjà une politique de l'UE par rapport au Moyen-orient. Elle s'insère dans le Processus de Barcelone et dans le programme *Mediterranean Actions (MEDA)*. Ceux-ci visent à faire progresser et à stabiliser les pays du sud et de l'est de la Méditerranée avec une position substantiellement orientée à étendre vers cette aire l'espace économique européen et à les assister dans la construction d'une démocratie moderne. Dans ce contexte, il a récemment été décidé d'instituer une Assemblée parlementaire sur le modèle de celle de l'UE-Afrique-Caraïbes- Pacifique.

La limite de cette politique méditerranéenne de l'UE c'est que les moyens et les ressources utilisés sont trop faibles. En effet, le programme *MEDA* tend vaguement à atteindre une zone de libre échange Euro-méditerranéenne mais est incapable de favoriser l'intégration économique parmi les pays de la région, facteur pourtant indispensable afin de leur assurer un développement accéléré et équilibré. D'autre part, l'UE est bien loin d'exprimer un engagement unitaire pour contribuer à la sécurité de l'aire sud méditerranéenne et moyen-orientale, qui est donc laissée à la gestion impériale américaine.

Il est évident que ces limites sont intimement liées aux limites du système institutionnel de l'UE. La fédéralisation

de la politique étrangère (y compris l'aide au développement), de la sécurité et de la défense est, en effet, la condition indispensable à ce qu'émerge une capacité européenne d'agir efficacement au niveau mondial et de pouvoir ainsi poursuivre efficacement l'objectif de la diffusion de la démocratie spécifiée dans les traités européens et en particulier dans le projet de Constitution européenne. Une Europe pleinement fédérale serait d'autre part en mesure de rééquilibrer la superpuissance américaine et poserait donc les prémisses nécessaires afin que les Etats-Unis passent de l'unilatéralisme -hégémonique- au multilatéralisme.

Einstein et le fédéralisme : hier et aujourd'hui.

William PACE

**Directeur exécutif du World Federalist Movement –
Institute for Global Policy Studies à New York.**

Article de World Federalist News, N° 49 -été 2005.

Republié en commun avec The Federalist Debate.

En 2000, *TIME Magazine* et d'autres revues ont gratifié Albert Einstein du titre de "personne du siècle". Cette année, sa vie est mise à l'honneur à l'occasion du centième anniversaire de la publication de ses extraordinaires ouvrages, qui ont "révolutionné" en 1905 l'entendement intellectuel de notre monde. Il fut aussi l'un des plus grands fédéralistes du monde.

C'est Einstein qui m'a fait découvrir le *WFM-IGP* lorsque je suis tombé sur "*Einstein on Peace*" à la Bibliothèque de Denver il y a trente-cinq ans. "*Manifesto to Europeans*" est sa première déclaration politique publique dont on ait l'enregistrement, préparée peu après le début de la première guerre mondiale. "*Nous déclarons publiquement notre foi en l'unité européenne... nous espérons que cette affirmation publique de notre foi puisse contribuer à faire croître un puissant mouvement vers une telle unité*". Signée par seulement quatre scientifiques, elle n'a pas eu d'impact à l'époque, mais ils poursuivirent leurs efforts au fil des années.

La délégation de l'Union européenne (UE) auprès des Etats-Unis a publié un article dans le dernier numéro de *Issue of EU Focus*, intitulé : "Le Traité Constitutionnel Européen". Il y est écrit que "le Traité constitutionnel ne propose ni un Etat fédéral, ni une simple confédération d'Etats, mais poursuit plutôt la voie du développement de l'UE comme une entité politique unique dans le monde : une fédération d'Etats-nation, chacun cédant une part de sa souveraineté à une union plus large par le biais d'institutions communes tout en maintenant une société, une culture et une structure politiques uniques".

En 1914, l'Europe a dévalé dans une obscurité meurtrière inimaginable, et ce à nouveau vingt-quatre ans plus tard, dévastant des générations entières et innovant avec une forme de guerre hautement sophistiquée faisant des civils une cible de première ligne. C'est la Société des nations (SDN) qui a d'abord émergé des cendres de la guerre, puis les Nations unies en 1945. Quelques années plus tard, les débuts du mouvement d'unification européenne, qu'Einstein avait envisagé, ont commencé à se matérialiser. Les réalistes politiques ont dénoncé pendant des décennies l'UE comme un château en Espagne, pourtant d'ici les dix-huit prochains mois, vingt-cinq nations se prononceront sur la constitution de cette "nouvelle fédération d'Etats-nations".

Lors de la création de la SDN et de l'ONU, les nationalistes américains extrémistes au sein de notre gouvernement furent les principaux opposants au droit international et aux institutions internationales. Pourtant, on a pu compter parmi les principaux adeptes des nouvelles organisations internationales, des personnalités telles que Andrew Carnegie et le Président Woodrow Wilson. Aujourd'hui, ce paradoxe exaspérant persiste. Le siège de l'ONU demeure aux Etats-Unis, à New-York, la capitale du monde. New-York abrite de nombreuses institutions, des groupes et des fondations qui défendent les droits de l'homme et qui apportent un plus grand soutien aux Nations unies.

Pourtant le gouvernement américain et les organisations politiques de droite sont de toute évidence les plus grands et les plus dangereux opposants de l'ONU. Le Président George Bush a nommé un homme que l'on rejette, au sein de la communauté internationale pour sa version de l'ONU -dénigrement et mépris du droit international-, qui doit

devenir le nouvel Ambassadeur américain à l'ONU. Plus connu pour avoir déclaré que les Nations unies n'existaient pas, et que "le moment le plus heureux" passé au service du gouvernement fut le jour où il a dénoncé le Statut de Rome de la *Cour pénale internationale*, John Bolton va devenir le responsable américain en charge de ce qui sera l'une des plus importantes réformes de l'ONU et qui nécessitera de nombreux sommets internationaux dès septembre prochain.

Malgré tout, considérant l'activité passée et actuelle du *WFM-IGP*, je reste stupéfait devant la profondeur et l'ampleur des questions relatives à la promotion des principes fédéralistes internationaux. Le *WFM-IGP* fut l'un des premiers groupes que rencontra le nouveau Conseiller spécial du Secrétaire général sur la prévention des génocides. Les fédéralistes ont apporté leur soutien à la première lecture en public du rapport du Secrétaire général sur les menaces, les défis et les changements et a réalisé aussi un travail considérable au *Forum social mondial* de Porto Alegre. Le *WFM-IGP* travaille constamment pour promouvoir la démocratie internationale, la responsabilité pour la sauvegarde et un service de paix d'urgence des Nations unies et présente souvent des rapports sur les développements de l'Union africaine qui deviendra probablement elle aussi une "fédération d'Etats-nations".

Comparé à 1914, 1939, 1945 et à 1955, ceux d'entre nous qui cherchent à "préserver les générations à venir des fléaux de la guerre" ont des ressources infiniment plus grandes que celles qu'ont eus nos prédécesseurs à n'importe quelle autre époque des cinq générations précédentes. Pas à pas nous progressons.

Fiche de lecture.

Ils ne savaient pas où ils allaient...

Aux origines de la pensée politique Américaine, Dick Howard, Ed. Buchet. Chastel, € 22, 412 pages.

Cet ouvrage d'une grande densité historique et philosophique est une édition revue et quelque peu augmentée d'un livre précédent intitulé *Naissance de la pensée politique américaine 1763-1787*, publié aux éditions Ramsay en 1987, lequel avait été écrit directement en français par l'auteur -professeur à *Stony Brook University* (New York State). Le présent ouvrage comporte une excellente chronologie mais n'a pas les repères historiographiques du précédent.

Nous trouverons ici une étude complexe et moderne des supports et racines idéologiques de ce que nous appelons la "Révolution américaine". Le livre apporte et encourage une information détaillée sur la période 1750-1800 ; il

illustre également la réflexion actuelle sur l'écriture de l'histoire³.

L'idéologie américaine s'est formée à partir de courants politico-religieux et juridiques que l'auteur ne souhaite pas toujours démêler : il y a les éléments venus des Puritains de Nouvelle Angleterre⁴, une influence essentielle des Quakers de Pennsylvanie⁵ et la culture des Virginiens⁶. Tous les auteurs de la Constitution étaient des juristes, sauf Franklin et Washington !

³ Références à Claude Lefort par exemple.

⁴ J.Adams.

⁵ Franklin.

⁶ Madison et Jefferson.

Le point essentiel -et Howard n'est pas le premier à le noter- c'est que la pensée politique américaine s'est constituée au jour le jour sur le terrain de la Guerre d'indépendance, des luttes, des débats, des controverses et par un processus d'essais et d'erreurs.

La Déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776 est un document bref et soigneusement rédigé, mais entre 1781 et 1787 les Etats s'activent fiévreusement pour concocter des constitutions plus détaillées et confuses les une que les autres (sauf celle de la Pennsylvanie), ce qui les condamnera à la révision. Il faudra la Constitution fédérale, brève mais adaptable, de 1787, pour mettre fin au foisonnement constitutionnel.

Les acteurs de la "Révolution", comme beaucoup de pionniers, s'avançaient dans l'inconnu, mais avec prudence. L'historien Vernon L. Parrington a résumé l'essentiel, à propos de la Constitution américaine : "Il est surprenant de voir le peu de spéculation politique abstraite qui accompagna sa rédaction et son adoption"⁷... et, plus loin, : "Ce fut l'œuvre de juristes capables -et d'hommes d'affaires- qui faisaient face à une situation-précise plutôt que des philosophes politiques", et, encore, "la Constitution fut une aventure dans le républicanisme, à une échelle et dans des conditions sans précédent historique".

Plus récemment, en 2003, un historien John Ferling, a publié un ouvrage qui souligne encore le côté aventureux des *Founding Fathers*, "un saut dans l'inconnu"⁸.

Divorce dans l'Empire britannique et nouvelle Union.

Le livre de Dick Howard s'efforce d'être un guide parmi de nombreux écrits et documents, témoignages de l'histoire vécue par les premiers "Américains" quelques années avant, pendant et juste après que le divorce fut prononcé par Jefferson.

C'est la prise de conscience d'une histoire et d'une destinée collective, depuis le *Plan d'Albany* en 1754 jusqu'à la "rédaction" de Philadelphie en 1787. Les Etats avaient compris qu'ils devaient s'unir pour résister aux tentatives de reprise en main, dont la guerre de 1812 marquera presque le point final.

Le nouveau contrat de mariage, cette fois entre les Etats, sera le fruit d'une conciliation et d'arbitrages pragmatiques (cf. 321). La ratification Etat par Etat suscita ou ressuscita bien des passions. En fin de compte la séparation des pouvoirs maintiendra un équilibre, souvent aléatoire, entre la République démocratique et la démocratie républicaine - les deux adjectifs étaient alors péjoratifs, en tout cas franchement ambigus...

⁷ Vernon Parrington, *The Colonial Mind 1620-1800*, éd. Harvest Books, 1954, p. 283, et *id.* p. 297.

⁸ John Ferling "A Leap in the Dark" Oxford University Press 2003.

La dernière partie du livre offre d'intéressants commentaires sur *Le Fédéraliste*, qu'il faut relire avec Dick Howard en main.

Joseph MONTCHAMP

Universitaire et traducteur. Membre de l'UEF Rhône-Alpes.

N.B. *Le Fédéraliste* (N°18,19,et 20) nous avait donné quelques indications sur les anciennes "origines de la pensée politique américaine" mais Dick Howard nous mènera plus au large.

THE FEDERALIST DEBATE

Papers for Federalists in Europe and the World
www.federalist-debate.org

Revue promue par les Jeunes européens fédéralistes (JEF), l'Union européenne des fédéralistes (U.E.F.) et le World Federalist Movement (WFM) et publiée trois fois par an sous les auspices du Einstein Center for International Studies (CESI) de Turin.

Directeur Lucio LEVI.

XVIII^e année.

Abonnement annuel : ordinaire € 15 / soutien € 30. A adresser à Presse fédéraliste qui transmettra.

Les Cahiers de la Constitution fédérale européenne.

Publiés par Presse fédéraliste avec le soutien de la Fondation européenne Luciano Bolis.

N° 5 : Lionel ROBBINS - *Aspects économiques de la fédération (1940)*.

N° 6 : Mario ALBERTINI - *Qu'est-ce-que la fédération ?*

Le fédéralisme dans l'histoire de la pensée.

Publiés par Presse fédéraliste en collaboration avec l'Institut d'études fédéralistes Altiero Spinelli.

PARUTIONS 2006 :

N° 8 : Jean MONNET.

N° 9 : Le fédéralisme africain.

A propos de joueurs de flûte...



Lors d'un voyage à Strasbourg dont la renommée traversa les siècles, le Prince de Hammelingen avait réussi à convaincre son joueur de flûte préféré que le « **nationalisme c'est la guerre** »⁹. Il lui avait demandé de faire graver cette maxime dans une pierre de la belle ville de Maastricht. Ce qui fut fait.

En effet, sur des airs de « oui-oui-oui », le joueur de flûte avait emmené les enfants du peuple sur les chemins ouverts par le Prince, voies parfois rudes mais bordées de barrières utiles pour éviter de tomber dans le précipice. En effet, là, au fond, roulait le fleuve noir et tumultueux des haines nationalistes dans le quel barbotaient les rats, que le joueur de flûte crût alors avoir noyés.

Quelques années plus tard, l'ombre tutélaire du Prince s'étant estompée, le joueur de flûte s'est trompé. Inspiré par l'aventure précédente et aspiré par le rêve d'occuper la place du Prince, il a composé un nouvel air de « non-non-non » et il s'est mis à le jouer pour les enfants de la ville. Certains le suivirent enthousiastes, d'autres en confiance, quelques uns en traînant des pieds.

Aussi, quel drame ce fut, au sortir de la sarabande et des farandoles, lorsque chacun put constater que seuls les rats continuaient à danser... Il ne les avait pas vu remonter ! Il les croyait noyés ! Mais tout le monde sait très bien que les rats nagent très bien. Il l'avait oublié... et les barrières anciennes, un peu branlantes, n'avaient finalement pas été rénovées.

Mais il était trop tard pour les enfants du peuple du Prince. Ils commençaient à tomber dans le précipice... ou à errer avec des précautions infinies et épuisantes pour éviter un faux pas.

Et ce drame dura des années...

Michel MORIN

⁹ Comme chacun s'en souvient, déclaration de François Mitterrand devant le Conseil de l'Europe à Strasbourg.